

L'ONU EXHORTE LES MALIENS À POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD D'ALGER

Le conseil de sécurité salue le rôle majeur de l'Algérie

Développement des exportations
hors hydrocarbures

**UNE LOGISTIQUE
PORTUAIRE À METTRE
AU DIAPASON**

l'Algérie
aujourd'hui
le Quotidien d'Information

L'Algérie Aujourd'hui - N°438 - Lundi 19 juin 2023 - 30 DA

DES LOIS DURCIES CONTRE LE FAUX ET USAGE DE FAUX, LE DÉTOURNEMENT
DES TERRES DE L'ÉTAT, LES AGRESSIONS CONTRE LES MÉDECINS...

Ces maux de la société que l'État veut éradiquer



Pour réaliser ses ambitions
en termes de production et
d'exportation

**Sonatrach
multiplie les
partenariats**

Eliminatoires CAN 2023

Ouganda 1 - Algérie 2

**Amoura se révolte,
les nouveaux
séduisent**



Approvisionnement
en eau potable
pour l'Aïd et l'été

**LE MINISTRE DE
L'HYDRAULIQUE
RASSURE**



Laurent Petrynka, président de la fédération internationale de sport scolaire

«Nous ne pouvons qu'être d'accord avec
la stratégie de M. Tebboune»

L'ONU EXHORTE LES MALIENS À POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD D'ALGER

Le conseil de sécurité salue le rôle majeur de l'Algérie

Juin 2015, Alger. Les parties maliennes, représentants des mouvements rebelles du Nord et ceux du gouvernement malien, après des jours de dialogue et de négociations, signent un accord pour la paix et la réconciliation nationale dit accord d'Alger, qui met fin aux hostilités déclenchées en 2012. Historique.

PAR DJILALI B.

JUIN 2023, la mise en œuvre de l'accord patine. Elle n'est toujours pas achevée, alors que des voix continuent de s'élever pour demander aux parties concernées d'accélérer cette mise en œuvre et de cesser d'entraver son processus.

Depuis, la situation du Mali n'a pas évolué. La situation politique est encore instable et confuse. Un pas a été enregistré hier vers le retour à l'ordre constitutionnel avec le référendum sur la nouvelle constitution. Les autres échéances devraient suivre dans des délais raisonnables avec l'organisation des élections législatives et de la présidentielle pour clore la période de transition.

La Minusma pose problème

Et c'est à juste titre que le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé à cette occasion les militaires au pouvoir à Bamako à le remettre aux civils. Il a également proposé au conseil de sécurité, qui s'est réuni vendredi autour du dossier malien, de reconfigurer la Minusma, la mission de l'ONU pour la stabilisation du Mali, pour plus

d'efficacité dans ses missions. Ce à quoi le chef de la diplomatie malienne Abdoulaye Diop a répliqué par un nient et demandé le départ sans délai de cette mission onusienne qui, selon le bilan qu'il a établi de sa présence au Mali depuis 2013, est un échec sur toute la ligne. Il en veut pour preuve la dégradation de la situation sécuritaire depuis son installation dans le pays, alors qu'elle était censée contribuer à écarter la menace terroriste. Diop a estimé, dans son intervention à New York, que la Minusma a atteint ses limites et ne répond pas aux défis sécuritaires. Raison entre autres pour laquelle il a demandé son retrait sans délai.

En effet, ni la Minusma ni la force française Barkhane, ou Takuba, la force européenne, n'ont réussi à réduire les activités terroristes. Sanctuarisés dans les régions nord du pays, les groupes terroristes ont étendu le territoire de leurs activités au centre du pays.

Par ailleurs, le diplomate a évoqué l'accord d'Alger qu'il estime être toujours d'actualité et valable. Il a déploré cependant que les deux groupes signataires du Nord, la CMA et la Plateforme, aient suspendu leur



participation aux mécanismes de suivi de l'accord. Et de rappeler la volonté et l'engagement du gouvernement malien à poursuivre sa mise en œuvre.

La centralité de l'accord réaffirmée

A ce propos, le conseil de sécurité de l'ONU a rendu hommage à la médiation, particulièrement à l'Algérie, pour son rôle et son engagement dans le processus du dialogue et le processus de la mise en œuvre de l'accord. Le président de la République a à chaque occasion rappelé cet engagement et n'a pas manqué, lors de sa visite d'Etat en Russie, de demander au président Poutine son soutien pour aider les pays du Sahel, particulièrement le Mali qui peine à endiguer le phénomène terroriste et à rétablir sa stabilité et son autorité sur tout le pays. La Russie

apporte déjà son assistance au Mali à travers la fourniture de matériel militaire et la formation de ses forces armées.

Le conseil de sécurité de l'ONU a rendu hommage, à l'unanimité, au cours de sa dernière réunion sur le Mali à New York, au rôle et leadership de l'Algérie, en sa qualité de chef de file de la médiation internationale, pour son engagement continu aux côtés des Maliens sur la voie de la reprise de la stabilité dans leur pays, a rapporté l'APS. Les membres du conseil ont réaffirmé "la centralité de l'accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger (2015), dans le rétablissement d'une paix durable dans ce pays, notamment dans cette phase transitoire de l'histoire du Mali marquée par des échéances électorales importantes devant permettre le retour à l'ordre constitutionnel dans

ce pays, prévu au premier trimestre de l'année 2024". Ils ont également salué "la solidité et la consistance de l'accord d'Alger qui a permis, entre autres, de préserver le cessez-le-feu entre les parties maliennes, et ce, pendant huit années consécutives". Encore une fois, les membres du conseil ont appelé les signataires à "la mise en œuvre diligente et intégrale de l'accord d'Alger, qui demeure la pierre angulaire pour une paix et une stabilité durables au Mali, et devenue aujourd'hui plus importante que jamais, en particulier dans ce contexte de transition". Et d'inviter enfin les parties maliennes à "interagir de manière constructive avec les propositions de la médiation internationale en vue de surmonter l'impasse actuelle et débloquent le processus de paix au Mali en réactivant le comité de suivi de l'accord d'Alger (CSA)".

D. B.

PLUSIEURS CONTRATS SIGNÉS AVEC DES GROUPES ÉTRANGERS

Sonatrach multiplie les partenariats

PAR ABDELLAH B.

Sonatrach a augmenté ces derniers temps la cadence des opérations de renouvellement des ressources du pays en hydrocarbures, en scellant des partenariats avec de grands groupes pétroliers et gaziers étrangers. Une manière d'atteindre ses ambitions en termes de production et surtout d'exportations dans un contexte marqué par une croissance de la demande mondiale sur les produits énergétiques, le gaz en particulier.

En effet, des géants pétroliers et gaziers dont Gazprom, Repsol, Pertamina, Sinopec, ENI, Total Energies, Oxy Petroleum et d'autres ont conclu d'importants contrats avec Sonatrach ces derniers temps, dans les domaines de recherche, d'exploration et d'exploitation, d'une valeur de plusieurs milliards de dollars. Il y a quelques jours de cela, le groupe public a signé avec l'espagnol Repsol et l'indonésien Pertamina un contrat d'une valeur de 800 millions de dollars pour la récupération de 150 millions de barils équivalent pétrole, avec une capacité de production de 35.000 barils jours. Le contrat en question porte également sur la mise en place d'une usine de production de gaz naturel liquéfié dans le périmètre d'une capacité de production d'un million de tonnes. Dans le même sillage, Sonatrach passe également à la concrétisation de son contrat avec le russe Gazprom d'une valeur de 1,5 milliard de dol-

lars. Un contrat qui vise à la récupération de 2 millions de m3 par jour, plus de 1000 t de condensat par jour, et environ 220 t de gaz de pétrole liquéfié dans le périmètre d'El-Assel, dans le bassin de Berkine.

Il s'agit d'importants contrats qui s'ajoutent à ceux paraphés récemment par le groupe public avec des géants pétroliers et gaziers. A titre d'illustration, le contrat de 4 milliards de dollars signé par le groupe Sonatrach avec l'italien ENI, le français Total Energies et Oxy Petroleum dans le cadre des efforts de l'Algérie en matière de renouvellement de ses ressources pétrolières et gazières.

Le contrat en question concerne le périmètre de Hassi Berkine, où il est prévu le forage de 100 nouveaux puits et la récupération de 46 autres via le recours à la technique de drainage ou de WAG pour une production d'environ "un milliard de barils de pétrole équivalents hydrocarbures, ce qui augmente-



ra le taux moyen de récupération ultime à 55%" d'après Sonatrach.

Le chinois Sinopec a également décroché d'importantes parts sur le marché énergétique algérien en tirant profit de nouvelles dispositions de la loi sur les hydrocarbures, en concluant un contrat de 500 millions de dollars avec Sonatrach visant la production de "près de 95 millions de barils de réserves de pétrole brut", sur le périmètre de Zarzaitine, situé dans la province d'Illizi.

Industrie de transformation

Par ailleurs, l'investissement étranger dans le secteur des énergies en Algérie est marqué durant cette période de crise énergétique européenne par le retour en force du groupe italien en Algérie. Outre le renforcement de sa coopération avec le groupe Sonatrach, ce dernier a procédé au rachat des actifs de British Petroleum dans les périmètres d'In Salah et d'In Amenas, qui demeurent les plus importants sites de production de gaz en Algérie. En plus de ces efforts avec les étrangers, Sonatrach a intensifié ces derniers mois les découvertes de nouveaux gisements, en réalisation durant le premier trimestre de l'année en cours, 6 réalisations en efforts propres.

En résumé, l'entrée en production de tous ces chantiers portera la production nationale des hydrocarbures à des niveaux plus élevés dans les années à venir. Et pour accompagner

cette nouvelle dynamique en matière de production de brut, le pays s'attelle à développer une véritable industrie de transformation. L'objectif fixé est d'atteindre un taux de transformation de 52% de la production pétrolière brute du pays contre 32% actuellement. C'est d'ailleurs ce qu'a confirmé le président de la République, il y a quelques jours depuis Moscou.

Un plan à 260 milliards DA pour réduire de 10% la consommation d'énergie

Pour atteindre les objectifs du groupe en matière d'exportations, il est question de l'amélioration de la production et la rationalisation de la consommation interne. Sur ce dernier point, un programme national a été élaboré et s'étalera jusqu'en 2030 visant à la réduction de la consommation des produits énergétiques sur le marché local. Un programme pour qui l'Etat a consacré une enveloppe financière de près de 2 milliards de dollars. C'est ce qu'a affirmé hier Merouane Chaâbane, directeur général de l'agence nationale de développement de l'utilisation et rationalisation de l'énergie. Selon ce dernier, "l'Etat a alloué un montant de 260 milliards de dinars pour mettre en œuvre le plan intérieur qui s'étend de 2023 à 2030, visant à réduire la consommation d'énergie de 10%", a-t-il déclaré à l'agence officielle.

A. B.

DES LOIS DURCIES CONTRE LE FAUX ET USAGE DE FAUX, LE DÉTOURNEMENT DES TERRES DE L'ÉTAT, LA FERMETURE DES ROUTES, LES AGRESSIONS CONTRE LES MÉDECINS...

Ces maux de la société que l'État veut éradiquer

La moralisation de la société est au centre des préoccupations des pouvoirs publics, qui ont lancé une série de chantiers d'amendement des lois, pour la lutte contre des phénomènes sociaux, à l'instar du faux et usage de faux, la corruption, la spéculation, les bandes organisées dans les quartiers ainsi que les agressions contre certaines catégories de fonctionnaires dont les agents de l'ordre, le personnel médical, les enseignants et les imams.

PAR AMAR R.

DES DISPOSITIONS pour réprimer certains phénomènes existaient certes déjà dans le code pénal, à l'exemple du faux et usage de faux, qui est réprimé par les articles de 214 à 229, mais le législateur algérien a aussi entrepris de renforcer l'arsenal juridique, dans le sens d'un durcissement des peines. Car celles-ci sont jugées pas assez dissuasives, ou encore pour lever les ambiguïtés qui concernaient d'autres, à l'instar de l'exemple du faux dans des documents qui étaient considérés soit un crime, soit un délit, en fonction de l'appréciation du juge. Mais au-delà de la réforme institutionnelle qui vise à conférer au secteur de la justice son indépendance par rapport à l'exécutif, cette démarche en cours pour la révision des lois vise à protéger la société dont la cohésion est mise à mal et l'économie nationale, encore en phase de relance, dont la mise en œuvre risque d'en pâtir.

Mettre fin à des comportements sociétaux dangereux

Dans un contexte de propagation inquiétante des phénomènes de corruption, de faux et usage de faux, spéculation, détournement de terre de l'État et de violences, comme en attestent les statistiques en la matière et dont disposent les secteurs concernés, la moralisation de la société a acquis le rang de priorité des pouvoirs publics, qui se disent soucieux de mettre fin à "un comportement sociétal dangereux, au détriment de la majorité des Algériens intègres".

Ainsi, lors de l'examen en conseil des ministres du projet de loi sur le faux et usage de faux, en vue de remédier à ce phénomène, le chef de l'Etat a ordonné d'inscrire parmi "les nobles objectifs du projet de loi sur le faux et

usage de faux, le traitement profond et coercitif, proprement dit, de l'ensemble des déséquilibres sociétaux, à même de consacrer la transparence et d'asseoir une véritable concurrence loyale dans tous les domaines". Il en a fait de même pour ceux qui s'approprient les terres de l'État.

Des peines plus lourdes à l'encontre des faussaires

Dans ce contexte, le président de la République a ordonné d'inclure dans le projet de loi les peines les plus lourdes à l'encontre de tout faussaire, quel qu'en soit le degré d'implication dans des affaires, petites ou grandes, sachant que l'article 220 du code pénal en vigueur prévoit des peines allant d'un an à cinq ans d'emprisonnement contre toute personne qui commet ou tente de commettre un faux en écritures privées.

Aussi, le projet de loi sur le faux comporte les peines maximales contre toute contrefaçon, quelle qu'elle soit, qu'elle concerne des affaires majeures ou mineures impliquant les aspects les plus fondamentaux de la vie.

Criminalisation de l'outrage aux symboles de la révolution

Hormis cela, le projet criminalise également l'outrage, l'injure ou la diffamation dirigée, par quelque moyen que ce soit, contre les symboles de la révolution, notamment le martyr, le combattant, l'hymne et l'emblème nationaux. Les auteurs des agressions contre les agents des différents corps de sécurité sont aussi dans le viseur du premier magistrat qui insiste sur "l'impératif d'infliger les peines les plus lourdes aux auteurs", en plus de "protéger les médecins et le personnel paramédical", tout en "durcissant les peines infligées aux auteurs d'enseignants". Cela concerne les



insultes et diffamations à l'endroit des corps constitués, les crimes d'atteinte au corps des enseignants, pour lesquels une aggravation de peines est prévue, ainsi que la généralisation de la protection des imams contre les agressions dont ils sont victimes lors de l'exercice de leurs fonctions.

Les pouvoirs publics ont aussi adopté de nouvelles mesures relatives au renforcement de la protection des corps constitués, et à l'usurpation d'identité ou de l'abus de fonctions.

Criminalisation du «faux» pour obtenir un logement

De nouvelles dispositions juridiques prévoient en outre de criminaliser plusieurs actes nouveaux, notamment les actes de faux et usage de faux dans le but d'obtenir illégalement un bien immobilier ou un logement, les actes de sorcellerie, les actes de mendicité qui sont commis dans le cadre d'un groupe criminel organisé, ou d'obtention de services avec la connaissance de ne pas pouvoir les payer.

L'article 253 bis 1 dispose que "sans préjudice des peines les plus sévères, sera puni d'une peine d'emprisonnement de 1 à 5 ans et d'une amende de 100.000 à 500.000, quiconque bénéficie de subventions ou d'aides finan-

cières, matérielles et en nature, y compris l'obtention d'un logement ou d'un bien immobilier auprès de l'Etat ou des collectivités locales ou de tout autre organisme public ou des exonérations dans le domaine social", et ce, "au moyen d'une fausse déclaration ou en utilisant des informations fausses ou incomplètes".

La peine sera un emprisonnement de cinq à dix ans et une amende de 500.000 à 1 million de dinars si le délit prévu au présent article est commis par falsification de documents de séjour, de documents fiscaux ou de santé ou autres documents qui peuvent être utilisés pour obtenir les subventions et aides.

Aggravation de peines de fermeture de routes

A noter dans ce chapitre que la volonté des pouvoirs publics de s'attaquer à certains phénomènes comme la fermeture des routes et l'entrave à l'entrée des administrations, des établissements publics ou des collectivités locales s'est soldée par une aggravation des peines, tout comme les sanctions contre le phénomène d'exploitation illégale de la voie publique, tels que les parkings, sans autorisation de l'autorité administrative compétente.

A. R.

DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Une logistique portuaire à mettre au diapason

PAR R. AKLI

Le secteur national des transports et de la logistique portuaire nécessite une réelle réorganisation, voire une profonde mise à niveau et un important renforcement pour être à même d'accompagner la nouvelle dynamique à l'exportation que connaît actuellement le pays. L'appétit à l'export et les objectifs inédits que les pouvoirs publics se fixent désormais en termes d'exportation hors hydrocarbures - 13 milliards de dollars pour cette année - se heurtent en effet à des contraintes objectives liées aux limitations de l'infrastructure portuaire nationale, notamment pour les principales ventes du pays à l'étranger en hors gaz et pétrole, à savoir le ciment et l'acier. Certains principaux exportateurs algériens, à l'exemple de Lafarge Algérie, recourent depuis peu à l'export de ciment

en sac au lieu du clinker, pourtant moins rentable et plus difficile à placer sur les marchés extérieurs, et ce, faute de logistique et de quais portuaires adaptés et suffisants en nombre pour prendre en charge le transport de ce type de produits. Intervenant hier sur les ondes de la radio nationale, Ali Bey Nasri, consultant en commerce extérieur,

a indiqué en ce sens que l'Algérie exporte actuellement près de 9 millions de tonnes de ciment par an, alors qu'elle dispose d'un potentiel en ce domaine pouvant atteindre jusqu'à 15 ou 16 millions de tonnes. Des volumes exportables que ne peuvent cependant prendre en charge les ports du pays dans leur actuelle disposition, selon le même



expert, qui cite également le cas du complexe sidérurgique Tosyali Algérie d'Oran, qui exporte actuellement pour 950 millions de dollars par an, mais qui fait face également aux mêmes contraintes logistiques au niveau des ports. "L'insuffisance en termes de fret et de logistique pour faciliter les exportations existe effectivement", nous explique à ce sujet le président de l'association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Tarek Boulmerka, tout en indiquant que bon nombre d'opérateurs algériens recourent aux armateurs étrangers, à défaut de capacités locales suffisantes. Selon lui, il s'agit néanmoins de problèmes d'organisation au niveau des ports algériens qui nécessitent surtout un réel plan de réhabilitation pour être à même d'accompagner la nouvelle dynamique que connaît le pays à l'export. Le nouveau port de Djendjen, estime néan-

moins notre interlocuteur, est à même d'aider à combler une bonne partie des besoins en fret, en attendant le déblocage du méga-projet intégré du port-centre d'El-Hamdania à Tipaza.

Un projet ultra-stratégique qui demeure en stand-by depuis plusieurs années, alors qu'il est censé induire un véritable bouleversement du système portuaire national, mais aussi de l'ensemble du trafic de marchandises au sein de la Méditerranée. Alors que plus de 95% du commerce du pays avec le reste du monde passe par les ports, il serait donc vital d'accélérer la réhabilitation du système portuaire national pour le mettre rapidement au diapason de la nouvelle stratégie amorcée par les pouvoirs publics pour booster les ventes du pays à l'étranger et diversifier ces ressources financières en devises.

R. A.

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE POUR L'AÏD ET L'ÉTÉ

Le ministre de l'hydraulique rassure

Encore une fois, le ministre des ressources hydriques se montre rassurant quant à la situation hydrique actuelle en Algérie, et les dispositions qui seront prises durant les fêtes de l'Aïd El-Adha et la période estivale. Intervenant hier sur les plateaux d'Echourouk TV, Taha Derbal annoncera que l'eau sera disponible quotidiennement, 72 heures avant l'Aïd El-Adha.

PAR BRAHIM AZIEZ

MAIS POUR le ministre de l'hydraulique, le défi sera d'assurer de l'eau pour tout le monde en même temps, vu la particularité de cette fête religieuse et les besoins particuliers des ménages en eau qui en découlent. Des quantités supplémentaires seront ainsi injectées, tout en veillant à une gestion rigoureuse des eaux mobilisées, ce qui nécessitera une programmation spéciale.

Il en sera de même pour la période estivale qui verra, selon ses dires, une amélioration dans la distribution de l'eau potable, particulièrement dans les villes du littoral.

Mais pour le ministre des ressources hydriques, et malgré le stress hydrique qui caractérise le pays et la région, "la situation n'est pas inquiétante".

«La moyenne de remplissage des barrages a atteint 38%»

Le ministre de l'hydraulique indiquera à cette occasion que le taux de remplissage des barrages en Algérie est actuellement de 38%, alors qu'il était de 30% au 1er mai. Il ne s'étalera cependant pas beaucoup sur les niveaux de remplissage par région, sachant que les barrages de l'ouest du pays souffrent

du manque de remplissage par rapport à l'Est, alors que le Centre n'a pas vraiment profité des récentes pluies. Il ne s'attardera pas non plus dans la comparaison entre le niveau de remplissage durant la même période des barrages entre l'année dernière et cette année. En effet, les apports pluviométriques enregistrés en mars et avril 2022 ont permis d'atteindre une moyenne de remplissage nationale de 42%.

Mais sur la présente année, le ministre précisera qu'au cours des six dernières semaines, les apports pluviométriques ont permis une augmentation du taux de remplissage de 8%. Un niveau qui ne sort pas le pays de la situation de stress hydrique qui prévalait déjà, mais qui permet, selon lui, de passer un été tranquille pour peu qu'il y ait une gestion rigoureuse de ces eaux mobilisées.

«Les stations de dessalement assurent 18% de l'AEP»

Sur l'alimentation en eau potable, Derbal rappellera qu'actuellement, 18% de l'eau potable en Algérie proviennent des stations de dessalement. Et à ce propos, il reviendra sur la stratégie des pouvoirs publics qui ont consacré d'énormes enve-



loppes pour sécuriser l'alimentation des populations en eau potable, en recourant essentiellement aux stations de dessalement de l'eau de mer pour pallier le manque d'eau, celles-ci disposeraient, selon lui, d'une capacité de 821 millions de m3/an, auxquelles s'ajouteront 5 grandes stations de 300.000 m3/jour. De plus, la mise en service de 5 nouvelles stations à Oran, Boumerdès, Tipaza, Béjaïa et El-Tarf vers la fin 2024, et qui doivent être réalisées par le ministère de l'énergie et des mines, permettra de bénéficier de 1,5 million de m3/jour. A ce niveau, l'AEP sera assurée à 40% par les stations de dessalement. Par ailleurs, 6 nouvelles stations de dessalement seront lancées incessamment à Tlemcen, Chlef, Mostaganem, Tizi Ouzou, Skikda et Jijel, et devront porter ce niveau de couverture en

AEP à 60%. Ainsi, les six nouvelles stations de dessalement devraient augmenter considérablement la capacité de production de l'eau potable en Algérie, avec une capacité de traitement de 1,4 milliard m3 d'eau de mer.

Le ministre n'omettra pas d'aborder le sujet des grands transferts d'eau du sud, où la ressource hydrique souterraine est disponible en grandes quantités, vers les hauts plateaux. Autre solution pour mobiliser plus de ressources pour l'alimentation en eau potable, l'utilisation des eaux usées traitées dans l'agriculture qui consomme le plus gros des eaux superficielles mobilisées. Et sur ce point, Derbal indiquera qu'il sera question de 1,4 milliard m3 d'eaux traitées qui seront utilisées dans l'irrigation à l'horizon 2026.

B. A.

LES CITOYENS INVITÉS À LA VIGILANCE

Températures caniculaires sur plusieurs wilayas

PAR ASSIA T.

Quelques jours après les intempéries qui se sont abattues sur plusieurs wilayas, une vague de chaleur s'installe avant même que la saison estivale ne débute. Hier, l'office national de météorologie a alerté sur des températures caniculaires, aujourd'hui et demain, pouvant atteindre 44 degrés sur plusieurs wilayas de l'Est, à savoir Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El-Tarf, Guelma et Souk Ahras. Des conditions qui ont fait réagir deux organismes, à savoir le ministère de la santé et la protection civile. Soulignant que la population la plus vulnérable est constituée des enfants, des personnes âgées ainsi que des personnes atteintes de maladies chroniques, le département de Abdelhak Saïhi a émis une série de consignes à suivre. Il est, tout d'abord, recommandé de fermer les volets et les rideaux des façades des logements exposés au soleil. Durant les heures les plus chaudes de la journée, il est déconseillé de sortir. Dans le cas où la sortie est impérative, il faut que celle-ci soit tôt ou tard le soir et de porter des vêtements légers et amples et rester à l'ombre et à l'abri d'une exposition prolongée au soleil, recommande la même source. Le ministère de la

santé conseille aussi de prendre plusieurs douches par jour, de boire suffisamment d'eau, d'éviter les boissons très sucrées ou à forte teneur en caféine et les activités extérieures (sport, jardinage, bricolage...).

Le ministère de la santé préconise également d'appeler les secours si certains symptômes sont constatés. Il s'agit selon la même source, des "maux de tête, l'envie de vomir, une soif intense, une peau anormalement chaude, rouge et sèche et des confusions mentales".

En attendant l'arrivée des secours, le ministère insiste sur la nécessité d'agir rapidement en mettant la personne présentant un de ces symptômes dans un endroit frais, lui donner à boire, l'asperger d'eau fraîche ou la couvrir à l'aide d'un linge humide et l'éventer. Aux conducteurs n'ayant pas l'air conditionné dans leur véhicule, il est

recommandé d'éviter les longs trajets au cours de la journée et de les programmer "en soirée ou la nuit". De même que de rester dans les endroits frais et à l'ombre en prenant le soin de ne pas laisser les enfants seuls à l'intérieur d'un véhicule, recommandent de leur côté les services de la protection civile, qui s'adressent également aux personnes qui envisagent de se rendre dans les espaces forestiers. Ces derniers doivent en effet éviter toute action pouvant être à l'origine d'un départ de feu, soulignent les mêmes services. Durant l'été 2021 et 2022, rappelons-le, des milliers d'hectares sont partis en fumée. Pour prévenir les risques des incendies, les autorités ont réagi tôt cette année. Dans ce cadre, le ministre de l'intérieur Ibrahim Merad avait annoncé, en mai dernier, une série de mesures dont l'installation de la commission nationale de protection des forêts (CNPF) 2023, la préparation d'une campagne nationale de prévention et de lutte contre les feux de forêt à travers l'élaboration, l'approbation et l'activation du plan de wilaya ainsi que la réquisition de tous les moyens matériels et humains disponibles, y compris les moyens

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Merad : «Tous les moyens mobilisés»

La prévention des feux de forêt va bon train. D'après le ministre de l'intérieur Ibrahim Merad, "l'Algérie s'est bien préparée et a mobilisé tous les moyens nécessaires pour lutter contre les divers feux de forêt au cours de l'été 2023". Ainsi, il a été procédé "à la mobilisation de six avions bombardiers d'eau", a affirmé le ministre de l'intérieur en marge de la cérémonie d'ouverture de la saison estivale en faisant état de "l'aménagement de terrains d'atterrissage pour hélicoptères dans plusieurs wilayas". Des pistes réalisées au niveau de 10 wilayas, avait annoncé le même responsable en mai dernier. En cette date, Merad avait révélé que "le taux d'avancement des travaux de ces pistes oscillait entre 10% et 60% et qu'elles devaient être réceptionnées au début du mois de juin". A l'est de Skikda, précisément dans la région de Kef Fatma, dans la commune de Benazouz, un terrain d'atterrissage "sera prochainement inauguré", d'après la wali de



Skikda, Houria Medahi, qui a annoncé "la fin des travaux". Inscrit dans le cadre des

efforts de lutte contre les incendies de forêt et la préservation de la sécurité des personnes et des biens forestiers, ce projet a mobilisé une enveloppe financière de 67 millions DA, rappelle-t-on. Ce terrain d'atterrissage, qui vient consolider les capacités de la wilaya en matière de lutte contre les feux de forêt, s'étend sur 12.000 m2, est-il indiqué. Des mesures auxquelles s'ajoutent la mobilisation des ressources humaines, d'après Merad, qui s'est exprimé depuis la wilaya de Skikda. Ce dispositif vise à éviter ce qui "s'est déroulé durant l'été 2022", d'après Merad. Durant cette année écoulée comme en 2021, rappelons-le, des milliers d'hectares sont partis en fumée. Dans cette optique, le ministre a également préconisé "d'associer l'ensemble des intervenants dont la société civile et les médias à la sensibilisation à l'importance de cette prévention".



30 pays et des nouveautés : la foire internationale d'Alger s'ouvre demain

Alors que la 54^e édition débute demain et s'étalera jusqu'au 24 du mois en cours, le ministre du commerce et de la promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a animé une conférence de presse lors de laquelle il a parlé de la foire internationale d'Alger 2023 qui aura lieu au palais des expositions (Pins maritimes).

PAR ADEL C.

LORS de ce grand événement, marqué par l'augmentation du nombre de participants par rapport à la précédente édition en passant de 323 à 473 exposants nationaux répartis sur 157 entreprises publiques et 316 entreprises privées, c'est l'Italie qui sera l'invitée d'honneur, comme l'a révélé le ministre. Celui-ci a d'ailleurs profité de cette occasion pour parler des échanges commerciaux entre les deux pays en assurant qu'ils ont "atteint 20 milliards de dollars annuellement".

Egalement présent, Giovanni Pugliese, l'ambassadeur d'Italie en Algérie, a assuré que "c'est un grand honneur pour son pays d'être invité d'honneur à l'édition de cette année de la foire internationale d'Alger". "Cette occasion est un témoignage des liens étroits et de l'amitié profonde qui unissent l'Algérie et l'Italie. Le partenariat entre l'Italie et l'Algérie est un partenariat solide", a-t-il notamment ajouté. L'Italie sera représentée par 13 exposants activant dans les secteurs de l'énergie et des énergies renouvelables, l'industrie, le bâtiment, les grandes infrastructures de base, les technologies de

l'information et de la communication, le transport maritime, l'agriculture et les services

Voici la liste des pays participants

Toujours selon les informations données par Zitouni, trente pays seront représentés à la FIA. Les treize pays africains sont le Sénégal, le Mali, le Ghana, le Cameroun, le Mozambique, le Niger, le Kenya, la Tunisie, la Tanzanie, la Libye, l'Egypte, le Sahara occidental et la Mauritanie. L'Europe sera représentée par l'Italie, l'Allemagne, la France, la Turquie, la Russie et la Biélorussie. La Palestine, l'Iran, la Jordanie, la Syrie, l'Iran, le Vietnam, le Bangladesh, l'Azerbaïdjan, le Pakistan, le Brésil et Cuba seront également présents. Lors de la foire internationale d'Alger 2023, un salon algérien numérique sera lancé. Il aura pour objectif de faire la promotion de plusieurs secteurs importants sur lesquels se base l'Algérie afin de faire progresser encore plus son économie, à l'image de l'agriculture, des énergies renouvelables ou encore du tourisme, c'est en tout cas ce qu'a révélé Tayeb Zitouni.



1^{er} salon numérique et forum sur l'investissement

Au chapitre des nouveautés, M. Zitouni a indiqué que cette édition connaîtra, pour la première fois, "le lancement d'un salon numérique algérien pour présenter les cinq secteurs stratégiques sur lesquels mise l'Algérie, afin de réaliser un bond économique hors hydrocarbures". Il s'agit des secteurs de l'industrie, toutes filières confondues, de l'agriculture, des énergies renouvelables, des technologies de l'information, de l'économie du savoir et du tourisme".

Ce salon numérique offrira aux opérateurs étrangers, à travers des écrans géants installés dans les pavillons d'expo-

sition, "l'opportunité de s'enquérir des capacités et composantes des secteurs stratégiques algériens, ainsi que des opportunités d'investissement qu'elles offrent". Par ailleurs, cette manifestation économique internationale sera marquée par l'organisation du 1er forum économique sur "l'investissement en Algérie", sous la supervision de l'agence nationale de développement de l'investissement (Andi), pour faire connaître les opportunités d'investissement prometteuses et les avantages offerts par la nouvelle loi sur l'investissement, ainsi que les opportunités d'exportation dans le cadre de la zone de libre échange continentale africaine (Zlecaf).

A. C.

DÉBUT DES EXAMENS DE RATRAPAGE

L'épreuve de la dernière chance pour les écoliers

PAR WAFIA SIFOUANE

Alors que certains savourent d'ores et déjà le début des vacances scolaires marquées par la fin des examens trimestriels et officiels, l'heure est au travail pour d'autres qui ont entamé hier les examens de rattrapage, dernière carte pour passer en classe supérieure.

En effet, les élèves des cycles primaire et secondaire ont débuté les examens de rattrapage programmés sur une période de trois jours les 18, 19 et 20 juin, et cela dans l'espoir de décrocher la moyenne. Instaurés en 2015 par l'ancienne ministre de l'éducation nationale Nouria Benghebrit, ces examens concernent les élèves dont la moyenne annuelle est insuffisante. Ces derniers passeront les examens dans la matière où ils ont obtenu des notes inférieures à la moyenne dans l'espoir d'améliorer leur score. Pour le cycle primaire, ce sont les élèves ayant obtenu des moyennes annuelles entre 4,50/10 et 4,99/10. Exception cette année, le ministre de l'éducation avait indiqué que "pour les écoliers de 5e AP, les journées des 18, 19 et 20 juin seront consacrées aux séances de rattrapage. Elles concerneront, en effet, les élèves absents aux épreuves

des évaluations des compétences qui ont eu lieu du 30 avril au 25 mai derniers, obligatoires mais pas nécessairement prises en compte pour le passage au cycle supérieur". Pour rappel, les livrets pédagogiques contenant les détails des compétences acquises ou non par l'élève seront remis le 22 juin avec des attestations. Pour ce qui est du cycle secondaire, ce sont les élèves avec des moyennes variant entre 9/20 et 9,99/20 qui pourront passer de rattrapage dans deux matières au plus où ils n'ont pas obtenu au moins un 10/20.

Les élèves du cycle moyen bénéficient également d'examens de rattrapage, qui débiteront le 26 du mois en cours. Considérés comme une véritable bénédiction pour les écoliers et leurs parents, ces examens de rattrapage qui ne faisaient pas partie de l'an-

cien programme scolaire ont été pensés de manière à diminuer le taux d'échec scolaire et à lutter contre le problème de la déperdition scolaire qui hante les parents. C'est ce que nous explique le consultant en éducation nationale Kamel Nouari : "Les examens de rattrapage, qui étaient une revendication des associations de parents d'élèves et autres activistes, ont montré leur grande efficacité au sein du système scolaire. Ces examens sont élaborés de manière à donner la chance au plus méritant et dont la note s'approche de la moyenne." Pour sa part, Lamia, parente d'un écolier en classe de 3 AP, considère ces examens comme une véritable main tendue vers son fils qui a souffert durant l'année de quelques problèmes de santé. "L'année scolaire a été marquée par

beaucoup d'allers-retours chez les médecins et hôpitaux, c'est pour cela que mon fils, un peu perturbé, n'a pas pu se donner à fond, notamment en langues étrangères qui ont toujours été son point faible. Nous avons eu le temps de bien réviser cette fois, et j'espère qu'il pourra passer en classe supérieure", nous confie-t-elle.

W. S.



Finances : Faïd reçoit le directeur Maghreb de la société financière internationale

Le ministre des finances Laâziz Faïd a reçu hier, au siège de son département ministériel, le directeur Maghreb et Djibouti auprès de la société financière internationale (SFI), filiale du groupe de la banque mondiale (BM), Xavier Reille, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a constitué "une occasion pour échanger sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et la SFI, notamment en matière d'amélioration du climat des affaires, de la redynamisation du rôle du secteur bancaire dans la relance économique et son implantation à l'étranger ainsi que du rôle des startups dans l'accroissement de la richesse", précise la même source. A l'occasion, le ministre des finances et le responsable de la SFI ont procédé à un échange de points de vue sur "l'évolution de la situation économique mondiale, ainsi qu'en Algérie". A cet effet, M. Faïd a abordé "les réformes engagées par l'Algérie en vue de diversifier son économie et booster son développement socioéconomique, dans un contexte mondial marqué par l'inflation des prix des produits de base", est-il souligné. Il a, dans ce cadre, rappelé les mesures introduites par la nouvelle loi sur l'investissement, visant l'amélioration du climat d'investissement et l'attractivité des investissements directs étrangers (IDE) en Algérie, à travers notamment "l'instauration de plus de transparence et davantage de garantie". La SFI a pour mission de "soutenir le développement du secteur privé", en appuyant les entreprises de ses pays membres à travers notamment, "des financements et des prises de participations, tout en leur assurant des appuis techniques en vue de leur permettre d'être compétitif sur le marché", a fait savoir le ministère.

PROTECTION CIVILE

Lancement d'un programme de formation sur les risques industriels

Un programme national de formation au profit des officiers de la protection civile sur les risques industriels a été ouvert hier à Mostaganem, a indiqué le chef de bureau des études et programmes au niveau de la direction sectorielle de la formation à la direction générale de ce corps d'intervention, le commandant Belaoura Nabil.

LE COMMANDANT Belaoura a indiqué que cette formation, qui se poursuivra jusqu'au mois de décembre prochain, concerne les 58 wilayas et se fera sur trois phases : durant le mois de juin au niveau des wilayas du Centre-Ouest, le mois de décembre dans les wilayas du Centre-Est et dans la wilaya d'Ouargla pour les wilayas du Sud.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation et d'amélioration du niveau et de renouvellement des connaissances des officiers de la prévention,

qui travaillent au niveau du comité de surveillance des établissements classés et qui toucheront, durant la première phase, 22 wilayas, a ajouté le même interlocuteur. Pour préparer et mettre en œuvre ce programme, la direction générale de la protection civile s'est appuyée sur des compétences qui ont bénéficié d'une formation spécialisée dans ce domaine, avec la possibilité d'adapter le contenu de la formation selon la nature des préoccupations des officiers de la protection civile et la nature des risques industriels, parallèlement



au programme des simulations sur le terrain et la formation des agents de prévention et de sécurité au niveau des établissements. Pour sa part, le chef du bureau des études des établissements classés à la direction générale de la protection civile, le commandant Berrached Tayeb, a expliqué que l'augmentation des demandes d'études sur les risques au niveau des comités de

contrôle des établissements classés a fait que les officiers de la protection civile spécialisés dans ce domaine font face à de nouveaux défis, dont les plus importants concernent la nécessité de faciliter et d'accompagner les investisseurs, la préservation des infrastructures industrielles des grands dangers et la gestion des risques.

Bordj Bou-Arréridj : distribution prochaine de plus de 970 logements LPL

Au total, 974 logements publics locatifs (LPL) réalisés dans la commune de Bordj Bou-Arréridj seront distribués avant la fin du mois en cours, a indiqué hier le chef de daïra de Bordj Bou-Arréridj, M'hamed Kessar. Animant une conférence de presse au siège de la daïra, le même responsable a déclaré que "cet important lot de logements sera distribué aux personnes ouvrant droit avant la célébration de la double fête de l'indépendance et la jeunesse (5 juillet)", soulignant que "ces logements se trouvent à la cité Boumergued (230 unités), au centre-ville (60 unités), au village sud (640 unités) et à Bir Snab (44 unités)". La liste des bénéficiaires de ces logements a été établie après actualisation des dossiers de plus de 20.000 demandeurs et des enquêtes administratives locales et nationales, a-t-on fait savoir. Le chef de daïra a précisé que les dossiers étudiés sont ceux déposés entre 1998 et 2015. Il a également déclaré que près de 6.000 demandeurs ont été écartés car ne remplissant pas les conditions d'éligibilité pour ce type de logement public locatif. La même source a ajouté qu'il sera procédé prochainement à l'étude des dossiers déposés entre 2016 et 2018 au nombre de 11.000, précisant que 300 autres logements LPL sont actuellement en cours de réalisation et 150 autres seront mis en chantier dans les quelques prochaines semaines.

Installation de 195 postes transformateurs électriques dans 17 wilayas de l'Est

195 nouveaux postes transformateurs électriques destinés à améliorer l'alimentation en électricité ont été installés dans 17 wilayas de l'est du pays, a-t-on appris hier de la responsable de communication et d'information à la direction zone Est de la société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (Sadeg). L'objectif visé également par la réalisation de ces opérations est d'alléger la pression signalée sur les anciennes installations électriques, d'éviter les coupures électriques et de répondre à la demande croissante en électricité durant la période estivale, aussi bien de la population que des secteurs d'activités économiques, notamment

en périodes de forte chaleur, a précisé dans une déclaration à l'APS Ouahiba Tekhrist. Pas moins de 445 km de réseaux électriques de moyenne et basse tensions et 112 départs de basse et moyenne tensions, destinés également à renforcer l'approvisionnement en cette énergie propre et à éviter des pannes électriques, ont été réalisés à travers ces wilayas, notamment dans des zones rurales éloignées, a-t-elle ajouté.

Le plan d'action 2023 de la Sadeg, hors saison estivale, a porté également sur l'installation de 70 postes électriques par la réalisation d'un réseau électrique long de 605 km de

lignes de basse et moyenne tensions et de 141 départs de moyenne tension dans les 17 wilayas de la zone Est, à l'instar des régions de Tébessa, de Skikda, de Batna et de Sétif, a précisé Mme Tekhrist. La concrétisation de ces nouvelles opérations, a-t-il indiqué, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la Sadeg, visant à renforcer et à sécuriser l'alimentation en énergie électrique dans lesdites wilayas, hors saison estivale. A signaler que 75 réseaux électriques de basse et moyenne tensions, jugés vétustes, répartis sur les mêmes wilayas, ont fait l'objet d'une opération de renouvellement depuis le début 2023.

Aïd El-Adha : l'ENTMV modifie le programme de ses traversées de et vers Alicante

L'entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé hier la modification du programme de ses traversées en provenance et à destination du port d'Alicante (Espagne), et ce, en prévision de l'Aïd El-Adha. L'entreprise a indiqué sur son site officiel que le premier changement concerne les traversées Alicante-Oran-Alicante, initialement prévues les 26 et 27 juin, qui ont été reprogrammées pour le 26 juin à bord du "Badji Mokhtar III" à 17h00 au départ d'Alicante vers Alger. La seconde modification concerne les traversées à partir d'Oran et d'Alger vers Alicante, initialement prévues les 25 et 26 juin, qui ont été reprogrammées pour le 25 juin à bord du "Badji Mokhtar III" à 23h00 au départ du port d'Alger, selon la même source. L'ENTMV a souligné dans son communiqué que "toutes les liaisons initialement prévues au départ d'Oran vers Alicante sont désormais opérées à partir du port d'Alger vers Alicante", invitant les voyageurs à "tenir compte de cette modification".



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE

WILAYA DE CONSTANTINE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

NIF : 096 2160 19 23 57 22

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public; La Direction de la Santé et de la Population porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national avec exigence de capacité minimale n°09 paru sur les quotidiens nationaux « AN-NASR » en date du 15/05/2023 et « L'Algérie Aujourd'hui » en date du 21/05/2023 relatif à l'« EQUIPEMENTS COLLECTIFS POUR LES POLYCLINIQUES » lots séparés :

Qu'a l'issue de jugement des offres les résultats provisoires sont comme suit :

Lot N°	Intitule Du Lot	Fournisseur	NIF	Délai de livraison	Montant de l'offre	Montant de l'offre corrigé	Note Obtenue /100	Observation
08	F/P Stabilisateur de Tension Triphasé 100 KVA	SARL CAMELEC	099847086218604	08 Jours	18.975.359,20	18.975.359,20	73,80	Offre mieux disant qualifie techniquement
09	F/P d'électro-générateur 40 et 80 kilovoltampère	SARL ETKA POWER COMPANY	001816104527197	10 Jours	6.534.600,30	6.534.600,30	84,75	Offre unique qualifié techniquement

Observation : Tout soumissionnaire contestant ce résultat pourra introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya dans un délai de 10 jours à compter de la parution du présent avis, Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, sont invités à se rapprocher des services de la direction de la santé et de la population, au plus tard trois (3) jours à compter de la première apparition du présent avis.

L'Algérie Aujourd'hui du 19 /06 /2023

ANEP 232 500 3652

Guelma : 7 tours de surveillance des feux de forêt



La conservation des forêts de Guelma a installé sept tours de surveillance à travers les aires forestières de la wilaya pour l'alerte précoce et l'intervention rapide en cas d'incendie, a-t-on appris hier de cette conservation. Ces tours équipées des moyens de communication nécessaire sont entrées en service le 1^{er} juin courant et resteront actives jusqu'à octobre prochain, a assuré Abdelghani Kerboua, chef du service de protection de la flore et de la faune à la conservation des forêts, qui a ajouté que le dispositif inclut également des permanences continues aux sièges de la conservation des forêts et des circonscriptions.

Ces tours ont été installées sur les points les plus sensibles des montagnes pour couvrir les territoires forestiers des communes de Bendjerah, Bouhechana, Oued Cheham, Bouchegouf, Djebala

Khemissi et Bouati Mahmoud, selon la même source. Le dispositif de lutte anti-feux de forêt repose sur un réseau de télécommunication de 51 stations, selon la même source qui a souligné que ce réseau à caractère régional et relie les huit wilayas de l'est du pays de Guelma, Souk Ahras, El-Tarf, Annaba, Tébessa, Oum El-Bouaghi, Skikda et de Constantine.

La conservation des forêts de Guelma dispose de 16 unités d'intervention première en plus d'une colonne mobile constituée de huit véhicules anti-incendie et un camion-citerne d'appui (3.000 l), selon le même responsable qui a relevé que ces moyens s'ajoutent aux grands moyens de la protection civile de la wilaya qui compte une unité principale, 6 unités secondaires, 3 unités sectoriels et 6 postes avancés.

Khenchela : 300 millions DA pour la réalisation de deux piscines de proximité

Une enveloppe financière de 300 millions de dinars a été allouée pour la construction de deux piscines de proximité dans les communes de Baghai et Mehmel (wilaya de Khenchela), a indiqué hier le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Yazid Zouaoui. Le même responsable a précisé, en marge de la mise en service d'une piscine semi-olympique dans la commune de Kaïs, à l'occasion de l'ouverture de la saison estivale 2023, que les deux piscines en question ont nécessité respectivement des financements de 160 et 140 millions de dinars. M. Zouaoui a souligné que les deux projets seront lancés "courant 2023", dès la finalisation des procédures administratives et réglementaires préalables à la passation des marchés avec les entreprises de réalisation.

Par ailleurs, la piscine communale d'Ouled Rechache sera mise en service quant à elle après la levée des réserves émises par les services techniques lors d'une récente visite du chantier par les autorités de la wilaya. Le DJS a également fait savoir que l'office du complexe omnisports du 1^{er}-Novembre 1954 de Khenchela a préparé pour l'été 2023 un "programme spécial" qui permettra à différentes associations sportives ainsi qu'aux habitants de la wilaya de bénéficier, à "des prix symboliques", des services des piscines ouvertes dans les communes de Khenchela, d'El-Hamma, de Babar et de Kaïs.

Tébessa : mise en service des urgences médicales de l'hôpital de Bekkaria

Le secteur de la santé a été renforcé hier dans la wilaya de Tébessa par la réception et la mise en service des urgences médicales de l'établissement public hospitalier Bouguerra-Boulaâres de la commune de Bekkaria. Cette nouvelle structure, dont la mise en service a été présidée par le wali Saïd Khalil à l'occasion du 61^e anniversaire de l'indépendance et fête de la jeunesse, fournira l'ensemble des prestations médicales aux patients et leur évitera des déplacements jusqu'au chef-lieu de wilaya. Selon les explications fournies sur place par le directeur par intérim de de la santé, Rabie Mezhoud, ces urgences médicales "fournissent tous les services médicaux aux patients, dans les différentes spécialités", et sont d'un apport considérable pour l'EPH de Bekkaria.

La nouvelle structure comprend une annexe de l'institut Pasteur d'anatomie pathologique, une première dans la wilaya de Tébessa, pour le diagnostic des maladies pouvant être contractées par des patients qui étaient obligés, jusque-là, d'effectuer des analyses approfondies de

laboratoire dans les wilayas de Annaba ou de Constantine. Un bloc opératoire tout neuf, doté de deux salles d'opération, de deux salles de soins intensifs et de salles de réveil, a également été mis en service à l'EPH de Bekkaria moyennant une enveloppe financière de 10 millions DA. De son côté, le wali de Tébessa a souligné que la mise en service de ces nouvelles structures de santé "permettra de rapprocher les services médicaux des citoyens et d'améliorer la qualité du service public fourni aux patients". Il a également rappelé que depuis le début de cette année, 7 points de permanence pour la garde médicale sont opérationnels dans plusieurs communes, ainsi qu'à l'hôpital pédiatrique Bendjedda-Mehania du chef-lieu de wilaya. Le même responsable a révélé que l'hôpital d'El-Ogla, d'une capacité de 60 lits, dont les travaux sont "quasiment achevés", ouvrira ses portes "avant la fin de cette année", en même temps qu'un hôpital de 120 lits à Tébessa où 80 lits seront dévolus à la médecine générale et les 40 autres aux soins psychiatriques.

Médéa : piscines et plages pour des milliers d'enfants

Au total, 80 000 enfants issus des communes de Médéa vont bénéficier d'un accès à titre gracieux aux piscines et de sorties en mer lors de la saison estivale 2023, selon les services de la wilaya. Sept piscines localisées à Ouled Antar, Ksar El-Boukhari, El-Omaria, Tablat, Berrouaghia et Médéa seront ouvertes, au cours de cette semaine, pour accueillir les 80 000 enfants qui résident dans les communes rurales ou les zones enclavées ciblées par le programme tracé par la direction locale de la jeunesse et des sports et les

collectivités locales, a-t-on fait savoir. Des dispositions sur le plan de l'hygiène et de la sécurité ont été prises pour l'accueil de ces enfants dans de "meilleures conditions" et pour éviter tout "accident ou désagrément" qui pourraient survenir pendant les périodes de fréquentations de ces structures, a ajouté la même source. Des virées

en bord de mer sont également prévues au titre de la saison estivale 2023 qui s'étalera jusqu'au mois d'août prochain, ont indiqué les services de la wilaya, précisant que 10 000 enfants sont concernés par les sorties en mer programmées durant la saison estivale. Le transport et la prise en charge de ces enfants sont assurés par les collectivités locales, la direction de la jeunesse et des sports et l'office des établissements de jeunes (Odej), a-t-on noté.



Ouverture de 20 points réglementés de vente de cheptel

Au total, vingt points de vente de bétail "réglementés" sont ouverts à travers les grandes agglomérations urbaines de Médéa en prévision de l'Aïd El-Adha, a-t-on appris hier auprès de la direction locale du commerce et de la promotion des exportations. Ces points de vente sont localisés dans dix-huit communes, dont celles de Médéa, Berrouaghia, Aïn Boucif, Boughezoul, Chellalet Laâdaoura, Djouab, Ksar El-Boukhari et Tablat, qui accueillent, à l'approche de l'Aïd El-Adha, un nombre important d'acheteurs en quête de mouton pour le sacrifice, a-t-on indiqué.

L'ouverture de ces points de vente "permettra d'assurer la disponibilité du cheptel destiné à l'accomplissement du rite du sacrifice du mouton de l'Aïd El-Adha, de mieux encadrer les ventes et empêcher l'apparition de points de vente anarchiques à l'intérieur ou à la périphérie des villes", a-t-on précisé. La mise en place de ces points de vente facilite, en outre, le contrôle sanitaire du cheptel grâce à la mobilisation de vétérinaires issus de la direction des services agricoles ou des bureaux d'hygiène communaux, a expliqué la même source.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Tipaza
Daira de Bou-Ismaïl
Commune de Bou-Ismaïl
N°01/S.U.C/2023

AVIS D'ANNULATION DE LA PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ
NIF : 096242269602422

- Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La commune de Bouismail informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2022 dans les journaux suivants :

- En Français L'Algérie Aujourd'hui en date du 19/12/2022
- En Arabe الإخبارية en date du 19/12/2022

Relatif au projet : Divers travaux d'aménagement au niveau du stade communal avec réalisation d'un terrain de sport de proximité

- Lot n°01 :1- Aménagement du stade+réfection de l'ancien guichet
- 2- Aménagement vestiaire sous gradins
- Lot n°02 :1- Rénovation réseau d'AEP stade communal de Bouismail
- 2- Réalisation réseau d'Assainissement au niveau du stade communal de Bouismail
- Lot n°03 : Réalisation d'un terrain de sport de proximité

que la procédure de passation du marché est annulée

Motif : Erreur dans le cahier des charges

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
WILAYA de BATNA
Cité Annasr, Route de Kechida (Ex Terrain S.A.P), BATNA 05000
Tél : 033.86.67.61 – Fax : 033.86.66.93
Matricule Fiscale (NIF) OPGI DE BATNA N° 0 992 0501 02577

AVIS D'INVITATION AUX BUREAUX D'ETUDES PRE-QUALIFIES DANS L'EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Conformément aux dispositions de l'article 48 et 65 du décret présidentiel N°15.247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, seuls les candidats pré qualifiés dans la phase « évaluation des Dossiers de candidatures » du concours national restreint de maîtrise d'œuvre N° 05/DG/2023 paru en date du 18/05/2023 dans les quotidiens nationaux **السلام اليوم** en arabe et L'Algérie Aujourd'hui en français pour l'étude et suivi des projets suivants cités ci-dessous :

Après l'évaluation des dossiers de candidatures (1ère étape) par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres en date du 07/06/2023, les bureaux d'études dont les noms sus indiqués ont été pré qualifiés et sont invités de déposer leurs dossiers de l'offre technique, de prestation et de l'offre financière (2ème étape), dans un délai de 25 jours à compter du premier jour de la publication de cet avis sur le BOMOP et les quotidiens nationaux. Par conséquent, le respect des directives mentionnées sur l'avis de concours et le cahier des charges.

La liste des bureaux d'études pré-qualifiés ayant satisfait aux conditions d'éligibilités est la suivante :

N° de l'offre	Bureau d'études pré-qualifiés	PROJET
01	Groupement EL SALAMA	Etude et Suivi pour la réalisation de 80/400 logements publics locatifs de type F3 En TCE + VRD à La Commune De BATNA, Wilaya De Batna (Tranche Complémentaires Inscrit En 2022)
02	FENNI Aissa	
03	Groupement ARCHI PELLE	
04	Société Civile S.E.E.T.A	
05	BAAZIZI Adnane	
06	HIDJAZI Cherif	
07	Groupement ARCHI MODERNE 2	
08	Groupement ARCHIMED EST	
09	ABBACHE Mohamed	
10	Groupement ITIHAD	
11	Groupement REBBAH +REZZOUG	
12	Groupement HADID	
13	Groupement TIFRENT +BENOUR	
14	BENKAOUHA Khiredine	
15	Groupement SALHI+ KERABA+ BENMESSAOUD	
16	Groupement HARKAT+HELIS	
17	Groupement AM ARCHITECTURE	
18	Groupement ART BAT	
19	SEGHUIRI Lotfi	
20	AZOUJ Abdiwahed	
21	BENSALEM Nabil	
22	MESSAMEH Tarek	
23	TAFSAST Hassane	
24	EURL ALFA BUILDING	
01	FENNI Aissa	Etude et Suivi pour la réalisation de 40/400 logements publics locatifs de type F3 En TCE+VRD à La Commune De BATNA, Wilaya De Batna (Inscrit En 2022)
02	Groupement ARCHI PELLE	
03	NESRAOUI Tarek	
04	Société Civile S.E.E.T.A	
05	Groupement ARCHI TIM	
06	Groupement SEFFARI +LEBBID	
07	BAAZIZI Adnane	
08	HIDJAZI Cherif	
09	Groupement ARCHI MODERNE 2	
10	DJELLOUL Yazid	
11	LEBBID Issam	
12	ABBACHE Mohamed	
13	Groupement REBBAH +REZZOUG	
14	Groupement TIFRENT + BENOUR	
15	BENKAOUHA Khiredine	
16	Groupement SALHI+ KERABA+ BENMESSAOUD	
17	Groupement HARKAT+HELIS	
18	Groupement AM ARCHITECTURE	
19	Groupement ART BAT	
20	Groupement AMJED	
21	MESSAMEH Tarek	
22	TAFSAST Hassane	
23	Groupement G.B.M	
01	FENNI Aissa	Etude et Suivi pour la réalisation de 40/400 logements publics locatifs de type F3 En TCE+VRD à La Commune De OUED ELMA, Wilaya De Batna (Inscrit En 2022)
02	Groupement ARCHI BUILD	
03	Groupement BOUAZIZ + S.C.E.A.U	
04	Groupement ARCHI TIM	
05	DJELLOUL Yazid	
06	LEBBID Issam	
07	ABBACHE Mohamed	
08	Groupement ITIHAD	
09	Groupement REBBAH +REZZOUG	
10	BENKAOUHA Khiredine	
11	Groupement SALHI+ KERABA+ BENMESSAOUD	
12	Groupement HARKAT+HELIS	
13	Groupement AM ARCHITECTURE	
14	Groupement MENSOURI +DEBBICHE	
16	Groupement AMJED	
17	Groupement G.B.M	
18	BENSALEM Nabil	
19	Groupement C.L	

ENTRETIEN

LAURENT PETRYNKA

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE SPORT SCOLAIRE



ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OMAR BOUDJEDOU

"Nous avons un plan étudié pour relancer le sport scolaire, car c'est ainsi que l'on reconstruit le sport. A l'école, au collège, au lycée et puis à l'université. C'est là qu'on sélectionne les boxeurs, les athlètes, les judokas, les footballeurs de demain..." Que signifient pour vous ces paroles du chef d'Etat algérien, M. Tebboune ?

Nous avons suivi avec intérêt l'intervention de M. Tebboune lors de son point de presse sur sa vision et sa stratégie pour le développement du sport scolaire en Algérie. Nous ne pouvons qu'être d'accord avec sa stratégie.

Sa vision est totalement en ligne avec la mission de l'ISF de développer l'éducation par le sport, en permettant à des jeunes du monde entier de se rencontrer dans des compétitions, dans un esprit d'égalité, de respect et de fair-play, en leur donnant l'expérience d'une vie.

C'est aussi une occasion unique de se remettre en question et d'échanger des idées avec des fédérations actives dans le domaine du sport scolaire à l'échelle internationale, une occasion unique de croiser les différentes connaissances et pratiques. Notre devise, "Tout commence à l'école", est le

fondement du développement de l'élite sportive de demain, mais aussi du développement d'une communauté j'aimerais également profiter de cette occasion pour présenter la fédération internationale du sport scolaire (ISF), une organisation internationale à but non lucratif basée à Bruxelles et active depuis plus de 50 ans, avec plus de 134 pays membres et reconnue par le comité olympique depuis 1994. L'ISF est un réseau mondial qui mobilise les écoles pour en faire des lieux de vie pour le sport. Notre

mission est de développer l'éducation par le sport, en permettant aux jeunes du monde entier de se rassembler dans un esprit d'égalité, de respect et de fair-play pour participer à l'expérience d'une vie.

Le président a également annoncé le recrutement, dès l'année prochaine, de 12 000 enseignants pour encadrer le sport scolaire. Comment l'ISF voit-elle une annonce de cette ampleur et comment peut-elle contribuer à ce plan ?

Tout commence à l'école, c'est le point de départ, d'où l'importance d'un tel projet. Les fondements mêmes de chaque génération future commencent à l'école, et la formation est un outil essentiel pour encadrer

le sport scolaire, à la fois en termes d'aspects pratiques et en termes de valeurs du sport et de ses bienfaits, de sauvegarde et de construction de communautés saines d'esprit et de corps et cohésives autour des valeurs du sport, de l'entraide, du respect, du fair-play et de bien de tant d'autres valeurs qui constituent la base d'une communauté saine. Au sein de l'ISF, nous avons développé l'académie ISF, qui est chargée de la formation et de la mise à

niveau des professeurs de sport scolaire, avec la collaboration de divers experts de renommée internationale, permettant ainsi une mise à niveau continue de la formation dans des domaines tels que les pratiques sportives, les règlements, l'éthique sportive et bien d'autres sujets qui peuvent également être adaptés en fonction des besoins du pays. L'ISF Académie s'adresse aux jeunes sportifs scolaires, aux professeurs d'éducation physique et aux responsables des fédérations sportives.

“L'Algérie a le potentiel pour devenir un leader non seulement au niveau local, mais aussi au niveau régional et international”

«Nous ne pouvons qu'être d'accord avec la stratégie de M. Tebboune»

Sur le plan pratique, l'académie de l'ISF dispense des cours de formation avec à la clé une certification internationale, à la fois en ligne et en présentiel, afin de pouvoir s'adapter aux différentes demandes et besoins. Nous sommes également en train de finaliser les prochains championnats du monde des professeurs d'éducation sportive, qui auront lieu en France en octobre 2024 et attendent plus de 1500 participants du monde entier. D'ailleurs, nous encourageons les autorités algériennes à envoyer des professeurs d'éducation physique à ce championnat, cela ne pourra qu'être bénéfique.

L'avènement d'un sport scolaire dynamique et conquérant nécessite des moyens financiers et humains considérables, mais aussi une réelle volonté politique. L'Algérie, qui compte plus de 11 millions d'élèves, a annoncé son intention d'aller dans ce sens. Combien de temps pensez-vous qu'il faudra pour mettre en place l'ensemble du projet ?

Comme je l'ai dit, cela nécessite des moyens humains et financiers, je ne dirais pas des moyens considérables, car l'avenir des générations ne se monnaie pas, mais surtout une allocation constante de ressources pour maintenir l'axe défini. Mais surtout, la volonté, c'est le point de départ de toute cette stratégie, et s'il y a une volonté, alors il ne peut y avoir de contraintes pour atteindre les objectifs définis. La société a la responsabilité collective de soutenir et de développer la santé physique et mentale de ses enfants, et l'ISF a 50 ans d'expérience dans le sport scolaire, donnant aux enfants les moyens de devenir les citoyens actifs de demain. Le sport scolaire est essentiel à l'acquisition d'habitudes saines qui favorisent la santé physique et mentale à l'âge adulte ayant un impact sur tant de domaines, allant de la sante physique, mentale, développement de savoir, répercussions économiques et autres. L'Algérie a le potentiel pour devenir un leader non seulement au niveau local, mais aussi au niveau régional et international, comme en témoignent les nations membres qui sont devenues des leaders du sport scolaire, telles que le Brésil, la Croatie et la Chine, permettant le développement d'une élite sportive de haut niveau.

Comment et à travers quels mécanismes la fédération internationale du sport scolaire peut-elle soutenir le gouvernement algérien ?

L'ISF dispose de plusieurs mécanismes pour soutenir le gouvernement algérien.

Le volet hosting des événements sportives scolaires, mettant en avant ainsi l'Algérie comme étant un acteur incontournable à l'échelle internationale dans l'organisation de compétitions internationales, telles que les championnats du monde scolaire par discipline, les Gymnasiade, qui comprennent 23 sports au total, tels que l'athlétisme, les sports de combat, le handball, le volley-ball et d'autres disciplines olympiques, tout en accordant au pays hôte la possibilité de choisir 2 sports supplémentaires mettant en valeur le sport local, bien entendu, les sports paralympiques sont

inclus dans le programme, et la diversité des équipes masculines et féminines est un critère essentiel pour promouvoir l'équipe et la diversité. La mise en avant de l'Algérie dans la promotion des jeunes filles avec le SHE Run, une course internationale regroupant des filles du monde entier, cela inclus une course et divers ateliers pour la promotion de la diversité, mais aussi de la place des filles dans la société algérienne. Sur le volet formation, partage d'expérience et acquisition de nouvelles connaissances, la formation et le soutien, l'Académie ISF aidant les autorités à former les professeurs d'éducation physique et les organismes sportifs, afin de permettre un soutien à long terme et une mise à niveau en fonction des besoins, les fondements mêmes de la stratégie pour le développement d'une élite sportives dans le pays. Les formations sont dispensées en ligne et en présentiel et peuvent être adaptées en fonction des besoins. Les valeurs de l'ISF se basent sur l'échange, la compréhension, la diversification et l'accompagnement. Nous adaptons les mécanismes en fonction des besoins locaux, il est possible de concevoir aussi des programmes spécialement conçus et personnalisables et ainsi répondre à des besoins précis. Notre réseau international permet cette flexibilité et la richesse de nos thématiques et l'efficacité de notre soutien.

L'OMS constate que partout dans le monde, les enfants bougent de moins en moins

Pour répondre à cette question, je partage avec vous le constat émis par l'organisation mondiale de la santé qui constate que, partout dans le monde, les enfants bougent de moins en moins et qu'il y a de moins en moins de programmes sportifs dans les écoles. Conséquence directe, plus de 70% des jeunes disent ne pas avoir le temps ou l'occasion de faire du sport, l'obésité augmente, de même que l'isolement et les problèmes de santé mentale chez les enfants. J'insiste sur le fait que la société a la responsabilité collective de soutenir et de développer la santé physique et mentale de ses enfants, et l'ISF a 50 ans d'expérience dans le sport scolaire afin d'accompagner tout projet axe sur la promotion du sport scolaire. Le sport scolaire est essentiel à l'acquisition d'habitudes saines qui favorisent la santé physique et mentale à l'âge adulte, et nous ne le répéterons jamais assez : "Tout commence à l'école."

Selon vous, quel rôle devrait jouer le sport à l'école dans le cursus scolaire ?

Pour répondre à cette question, je partage avec vous le constat émis par l'organisation mondiale de la santé qui constate que, partout dans le monde, les enfants bougent de moins en moins et qu'il y a de moins en moins de programmes sportifs dans les écoles. Conséquence directe, plus de 70% des jeunes disent ne pas avoir le temps ou l'occasion de faire du sport, l'obésité augmente, de même que l'isolement et les problèmes de santé mentale chez les enfants. J'insiste sur le fait que la société a la responsabilité collective de soutenir et de développer la santé physique et mentale de ses enfants, et l'ISF a 50 ans d'expérience dans le sport scolaire afin d'accompagner tout projet axe sur la promotion du sport scolaire. Le sport scolaire est essentiel à l'acquisition d'habitudes saines qui favorisent la santé physique et mentale à l'âge adulte, et nous ne le répéterons jamais assez : "Tout commence à l'école."

Le président a également annoncé la création d'une direction nationale du sport scolaire au sein du ministère de l'éducation. Quels conseils donneriez-vous aux respon-

sables de cette structure pour les aider à gérer ce projet ?

C'est une initiative très louable de créer une direction nationale du sport scolaire, une entité dédiée au sport scolaire, ce qui est une étape importante et vitale. Si nous avons un conseil à donner, ce serait de définir une vision à long terme avec des actions réalisables, afin de construire l'édifice et de soutenir la stratégie. C'est un travail constant et sur le long terme, permettant ainsi d'implémenter cette nouvelle stratégie et enraciner des fondations dans les esprits mais aussi dans les faits. Divers pays ont prouvé que cette stratégie est payante avec une élite de haut niveau, et l'Algérie a sa place ; il ne faut pas hésiter à faire appel à des organisations expérimentées qui peuvent centraliser les échanges et recueillir un maximum d'expertise tout en mettant à disposition un savoir-faire et un réseau acquis depuis plus de 50 ans.

De plus en plus de pays africains accueillent des championnats du monde de sport scolaire, comme la Gymnasiade ou la Mini-Olympiade. Ne pensez-vous pas que l'Algérie, qui a prouvé ces deux dernières années sa capacité à organiser les plus grands événements mondiaux, devrait accueillir l'un d'entre eux pour promouvoir le sport scolaire et fédérer les enfants, leurs parents et les médias autour de ce projet ?

Au cours des deux dernières années, l'Algérie a démontré non seulement sa capacité à organiser des événements sportifs mondiaux, mais aussi un réel savoir-faire. Afin de clarifier les différents championnats, l'ISF organise deux types de compétitions en partenariat avec le pays hôte. Les championnats du monde scolaires par discipline, par exemple, en juin le Mexique accueillera les championnats du monde scolaires de taekwondo, en juillet le Maroc accueillera les championnats du monde scolaires de football. La Chine accueillera les championnats de football 2024-2026-2028, le Kenya accueillera les championnats de cross-country en 2024, la Serbie accueillera les championnats de futsal en 2023 et de volley-ball en 2024 pour n'en citer que certains. En plus des championnats du monde, il y aura les Gymnasiade U18 et U15, qui englobent 23 sports olympiques et paralympiques, le

pays hôte ayant la possibilité de choisir 2 sports locaux. Pour l'édition 2023, le Brésil sera le pays hôte pour la Gymnasiade au mois d'août, et le Bahreïn pour la gymnastique U18 en octobre 2024. Les compétitions incluent, en plus du volet compétition sportif, un volet éducation et formation, un

volet culturel avec la nuit des nations, ainsi offrir un programme riche et complet permettant cette échange entre les divers participants tout en mettant en avant le pays hôtes avec la journée culturelle et tourisme. Nous constatons que de plus en plus de pays africains mais aussi de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient soumettent leur dossier de candidatures pour l'organisation des compétitions de sports scolaires, une occasion de mettre en avant leur savoir-faire, de permettre à leurs jeunes sportifs scolaires de se confronter avec des athlètes du monde entier, de cerner les manquements, de détecter les futurs athlètes d'élite, mais aussi de promouvoir le pays, sa culture, sa richesse. Un cahier des charges très précis avec divers critères permet d'assurer le bon déroulement et le bien-être des athlètes arrivant du monde entier. En ce qui concerne l'Algérie, nous sommes plus que convaincus que le pays dispose de tout le savoir-faire, de l'infrastructure nécessaire mais aussi un sens de l'hospitalité reconnu à l'échelle internationale pour accueillir la Gymnasiade U15, ou tout autre compétition. Les derniers événements ont permis non pas de placer l'Algérie dans la course des leaders dans l'organisation de gros événements sportifs, mais aussi de dévoiler et de faire découvrir un pays, un grand pays qui était jusque-là méconnu par une grande partie des populations du monde, une très belle vitrine de promotion de la destination Algérie. Cela ne fera que confirmer la place de l'Algérie en tant qu'acteur régional de premier plan, mais aussi de confirmer la stratégie dessiné par M. Tebboune, et nous croyons fermement que le lancement de la Gymnasiade U15 à l'occasion de la double célébration de la journée de la jeunesse et du 62e anniversaire du recouvrement de l'indépendance (5 juillet 1962 - 5 juillet 2024) s'inscrit dans la stratégie du président, signant ainsi le point de départ de la nouvelle ère du développement du sport scolaire en Algérie et nous serions très heureux d'en discuter avec les autorités algériennes.

Vous entamez votre troisième mandat à la tête de l'ISF et vous avez remporté des victoires importantes. Quel est l'objectif principal que vous vous êtes fixé pour les prochaines années et quel rôle l'Algérie peut-elle y jouer ?

La particularité de l'ISF c'est bien la diversité de ses membres, de ses équipes, une grande famille activant dans la promotion du sport scolaire, pour un futur meilleur ; A titre d'exemple, au sein de nos bureaux, le mot d'ordre est la diversité, qui est le seul moyen de travailler tous ensemble, en mettant en avant l'esprit auquel nous croyons dans le sport, la diversité culturelle avec des origines différentes permettant une richesse d'échange et de compréhension, mais aussi l'équité entre les hommes et les femmes, aussi bien au niveau des collègues que des différents comités de l'ISF, où la diversité est une pierre angulaire de notre organisation. Notre objectif premier reste et restera la promotion du sport scolaire, c'est notre essence, c'est notre mission et nous encourageons toutes les initiatives dans ce sens.

O. B.

MÉDIATION AFRICAINE EN RUSSIE

Ramaphosa : «Il est temps de mettre un terme à la guerre en Ukraine»

LE PRÉSIDENT sud-africain Cyril Ramaphosa a déclaré samedi à l'adresse de son homologue russe, Vladimir Poutine, qu'il était temps d'amorcer des négociations de paix et de mettre un terme à la guerre en Ukraine. Cyril Ramaphosa s'exprimait lors d'une réunion à Saint-Petersbourg (nord-ouest de la Russie) entre Poutine et une délégation de sept chefs d'État et de gouvernement africains, tenue dans le cadre d'une médiation de paix africaine entre Moscou et Kiev.

La délégation conduite par le dirigeant sud-africain comprend également trois autres présidents : Macky Sall (Sénégal), Hakainde Hichilema (Zambie) et Azali Assoumani (Comores), président en exercice de l'union africaine, ainsi que le premier ministre égyptien Mostafa Madbouly et des représentants congolais et ougandais.

"Le continent africain est représenté dans cette



médiation de paix par sept pays, et nous sommes tous convaincus que nous pouvons apporter une contribution positive à ce processus. Nous apportons notre contribution avec le plus profond respect aux deux pays, et nous respectons vos positions", a déclaré Ramaphosa. Il a ajouté que les membres de la délégation africaine sont convaincus qu'"il est temps pour les deux parties d'amorcer un dialogue et mettre un terme à cette guerre qui a porté préjudice à la stabilité de

plusieurs États dans le monde", rapporte la chaîne Russia Today. Le président russe Vladimir Poutine a accueilli, samedi, dans un palais gouvernemental de la ville de Saint-Petersbourg, une délégation de médiateurs africains en provenance de Kiev, pour discuter d'une initiative de paix en Ukraine, a rapporté la même source. La délégation de dirigeants africains s'est rendue vendredi à Kiev, où elle s'est entretenue avec le président ukrainien Volodymyr Zelensky.

SOUDAN : 17 CIVILS TUÉS DANS UNE FRAPPE AÉRIENNE À KHARTOUM

Au moins 17 civils ont été tués, dont cinq enfants, dans une frappe aérienne dans le sud de Khartoum, selon des activistes soudanais hier. L'attaque a visé un quartier résidentiel de la banlieue de Mayo, dans la capitale soudanaise, samedi en fin de journée, a indiqué la salle d'urgence dite de la ceinture sud dans un communiqué. Onze personnes ont également été blessées au cours de ce raid. L'identité des auteurs de l'attaque n'est pas encore claire, mais le groupe paramilitaire des forces de soutien rapide (FSR) a annoncé que ses combattants avaient abattu un avion qui avait attaqué des quartiers résidentiels dans le sud de Khartoum. Samedi, l'armée et le FSR

ont convenu d'un cessez-le-feu de trois jours à compter d'hier. Le Soudan est en proie à des combats entre l'armée et les FSR depuis le mois d'avril. Près de 1000 civils ont été tués et des milliers d'autres blessés dans ces violences, selon le syndicat des médecins. L'organisation internationale pour les migrations (OIM) estime que plus de 2,2 millions de personnes ont été déplacées en raison du conflit en cours. Ces derniers mois, un désaccord est né entre l'armée et le FSR au sujet de l'intégration du groupe paramilitaire dans les forces armées, une condition essentielle de l'accord de transition conclu par le Soudan avec les groupes politiques.

Palestine : des dizaines de colons prennent d'assaut la mosquée Al-Aqsa

Des dizaines de colons ont pris d'assaut hier l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, sous la protection de la police sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Les colons sionistes se sont introduits dans la mosquée du côté de la porte des Maghrébins, ont fait des marches dans ses cours et ont reçu des explications sur le prétexte du "temple" tout en effectuant des rituels talmudiques près de ses portes, précise Wafa qui cite des sources locales. Les forces d'occupation ont également continué d'imposer

des restrictions aux Palestiniens en procédant à la vérification de leur identité et en arrêtant certains d'entre eux aux portes extérieures de la mosquée Al-Aqsa. En

2022, la mosquée d'Al-Aqsa a été prise d'assaut plus de 260 fois par quelque 48.000 colons sionistes, selon le ministre palestinien des Waqfs et des Affaires religieuses.



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

LA DÉNOMINATION DU SERVICE CONTRACTANT: wali de la wilaya de Mila -direction des travaux public la wilaya de Mila

ADRESSE : cité 300 logements - Mila.

LE NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) : 09844301972416

La direction des travaux publics de la wilaya de Mila, lance conformément aux articles 39, 40, 42, 44 du décret présidentiel N°15-247 du 02 DHOU EL HIDJA 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service public un :

Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales

-Programme n°:11/2022 : Entretien des Chemins de wilaya 115 sur 7.5 km.

LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ OU DE PRESELECTION: la Participation à cet avis d'appel d'of

est offert pour les soumissionnaires qui remplissent les conditions suivantes:

-Seules les entreprises qualifiées en catégorie quatre (04) et plus activité principale « Travaux Publics »

Dans le cas de groupement : le groupement et solidarité, le chef de file doit être majoritaire, et satisfaire la condition exigée ci-dessus et qualifiées en travaux publics en activité principale classées à la catégorie quatre (04) ou plus, concernant les autres membres doivent être qualifiées en travaux publics en activité principale classées à la catégorie Trois (03) ou plus, dont le certificat de qualification et de classification professionnelle est en cours de validité, à la date d'ouverture des plis.

- La liste sommaire des pièces exigées avec un renvoi:

- Dossier de candidature:

- 1- La déclaration de candidature dûment remplie, datée paraphé et signée.
- 2- La déclaration de probité dûment remplie, datée paraphé et signée.
- 3- déclaration de sous-traitant (s'il y'a lieu).
- 4- Extrait de rôle apuré et ou à échéancier (non inscrit aux Fichiers nationale des fraudeurs, signé par Les services des impôts - valide).
- 5- **Registre de commerce électronique.**
- 6- La mise à jours CACOBAT et CNAS.

- Offre technique:

- 1 - La déclaration à souscrire dûment remplie, datée paraphé et signée.
- 2- Le cahier de charge signé, daté et paraphé, portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 3- Mémoire technique justificative dûment, datée paraphé et signée.

- Offre Financière:

- 1- La lettre de soumission dûment remplie, datée paraphé et signée.
- 2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie, datée paraphé et signée.
- 3- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplie, datée paraphé et signée.

- La durée de préparation des offres: La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours.

- Lieu de retirer le cahier de charge: Les Entreprises intéressées peuvent retirer le cahier de charge auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de MILA "Service de l'Entretien et de l'Exploitation des Infrastructures de Base" sise à cité BOUTOUT MILA.

- Lieu de dépôt des offres: Les offres devront être déposées au niveau de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de MILA (Secrétariat du Directeur) sise à Cité BOUTOUT MILA.

La date et heure limites de remise des offres est fixé le **dernier jour** de La durée de préparation des offres des offres de (8 h à 12 h) à compter de la parution du 1er avis. L'ouverture des plis se fixe en séance publique le même jour, à 14H00.

Tous les soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des offres.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- La durée de validité des offres: La durée de validité des offres est de trois (03) mois augmentée de la durée de préparation des offres.

Le service contractant est tenu de notifier le marché au soumissionnaire retenu, avant l'expiration du délai de validité des offres, dans le cas, où le service contractant n'est pas en mesure d'attribuer le marché et le notifier avant l'expiration du délai de validité des offres, il peut le proroger, après accord des soumissionnaires concernés, dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire.

- La caution de soumission: Non concerné.

- La présentation des offres: Le dossier de candidature, L'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » ou « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans Une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° l'objet de l'appel d'offres ».

KARIM SERGOUA SOUS LE SIGNE DE LA DIVERSITÉ

Identités, symboles, diversité, recherche de couleurs et hommages constituent l'essentiel de la dernière exposition de l'artiste plasticien Karim Sergoua, intitulée "Revisitées", et inaugurée samedi à Alger.

ORGANISÉE à l'établissement Artissimo, cette exposition rassemble de nombreuses œuvres sur différents supports, principalement des toiles, restituant l'univers créatif de l'artiste qui exploite depuis de nombreuses années les signes et symboles culturels et identitaires algériens comme élément iconographique. L'exposition est d'abord dominée par plusieurs toiles portant le titre "Inachevée" et qui passent sans transition de l'univers marin à un autre forestier, ou parfois urbain dans une représentation du rapport de l'homme à la nature avec une dominance d'apaisement faite de bleu et de blanc. L'identité reste toujours très présente dans l'œuvre de Sergoua à travers des toiles comme "Couleurs identitaires" ou "Traces identitaires" où la palette de l'artiste s'oriente naturellement vers la terre et le sang. Cette palette de couleur commune dans les œuvres de l'artiste revient également dans une série d'autoportraits et dans un hommage aux frères disparus intitulé "Khawti" (mes frères). Quand Sergoua rend hommage à ses amis et la longue fraternité les reliant, il revient à l'apaisement du bleu et du blanc et à l'originalité d'une géométrie instinctivement imparfaite des formes et symboles dans "Karim w Les différentes nuances de bleu, le trait et le symbole reviennent aussi pour rendre hommage à "Hizya" et à la femme sur toile ou sur du bois, une matière Sur le bois, Sergoua présente de grandes œuvres, aux allures de totems identitaires inspirant parfois des œuvres ethniques très prononcées ou alors complètement épurée avec une géométrie et une patine parfaite rehaussées



d'autoportraits en petits formats. Cette exposition, qui revient sur de nombreuses années de travail de ce plasticien et enseignant à l'école supérieure des beaux-arts, est également une manière d'exprimer une certaine "stagnation du marché de l'art" depuis plusieurs années, et qui "oblige les artistes à stocker leurs œuvres". Né en 1960, Sergoua est diplômé de l'école nationale des beaux-arts en 1985 et de l'école supérieure des beaux-arts en 1989, depuis il a enseigné à Alger et l'école régionale de Tipaza. Il a participé à de nombreuses actions artistiques collectives expérimentales et de nombreux collectifs comme "Essebaghine". Il a exposé ses œuvres en Algérie, en Italie, en France, au Koweït, au Portugal ou encore en Grèce et anime de nombreux ateliers de formation et résidences de créations. L'exposition "Revisitées" se poursuit au "Hub créatif Artissimo" jusqu'au 8 juillet prochain et s'accompagne également d'une table ronde et de workshops.

FESTIVAL EUROPÉEN DE MUSIQUE Le Danemark et la Hongrie à l'honneur



La scène du 23e Festival européen de musique a accueilli samedi soir au TNA Mahieddine-Bachtarzi à Alger, le trio danois de jazz et de blues SP-just-frost et la chanteuse hongroise de musique du monde Boggie dans une ambiance électrique. Présenté au public par l'ambassadeur du Danemark en Algérie, Vanessa Vega Saenz, le trio danois, composé de Schou Poulsen à la basse, Esben Just au chant et au piano et Sören Frost à la batterie, a galvanisé le nombreux public présent qui avait déjà transformé en piste de danse, l'espace séparant la scène des premières rangées de sièges. Epoustouffant de maîtrise technique et de musicalité, le groupe SP-just-frost a enchanté le public avec une douzaine de pièces rendues dans différentes cadences, cha-cha-cha, rythm and blues, calypso, samba, salsa, merengue, rock, blues, funk et pop music entre autres. Les pièces "Dannevang", "Bryggen", "Iko", "Flammbeal", "Charmetroid", "Muskral", "I Thought I Heard", "Never can Tell", "Bring the Money", "Taghit" et "Alen" ont été brillamment rendues, associant pour les trois derniers titres, le grand compositeur et créateur du genre

"Casbah-Jazz", Mohamed Rouane surnommé "Le poète de la mandole blanche" qui s'est investi dans une belle fusion de styles très appréciée par l'assistance. Le Trio danois, "SP-just-frost" compte à son actif, six albums et plusieurs singles. Par ailleurs, présente avec deux musiciens virtuoses, Gabor Autal au piano et Tamas Szabo à la batterie, la soprano hongroise a entonné une douzaine de pièces, avant de présenter majestueusement son invitée, la chanteuse andalouse et de variétés algériennes, Manel Gherbi, accueillie sous un tonnerre d'applaudissements. Avec une voix suave dotée d'une large tessiture, Boggie a rendu entre autres pièces, "Un an à Paris", "Utazom", "Végtelen", "Camouflage", "Fust", "Fragilité", "Parfum" et "Run to the River", pour s'investir ensuite en duo avec la grande cantatrice algérienne et interpréter ensemble, "La beauté de l'Algérie", une chanson dont le texte est signé Boggie, en témoignage de son "grand amour pour cette belle terre d'accueil, de bonté et de respect". Auteure-compositeuse basée à Budapest, Boggie chante ses propres chansons dans les trois langues, le Hongrois, l'Anglais et le Français, dans un univers musical fait d'un mélange des genres, classique, jazz, musique du monde avec une influence prononcée de la chanson française. La chanteuse hongroise a donné plusieurs concerts en Europe et aux Etats Unis d'Amérique, comptant quatre albums à son actif, dont "Boggie" (2013) et "Fragilité"(2022). Son clip vidéo intitulé "Parfum" a suscité un intérêt international atteignant "30 millions de vues", selon le document de présentation. Le 23e Festival européen de musique se poursuit au TNA jusqu'au 21 juin, avec la participation de treize pays européens, dont la Croatie et la Belgique, au programme d'hier, représentées par le "Duo Alhambra" de musique classique et le "Trio Thibault Dille Latin" de musique latine respectivement.

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SETIF

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° :...../2023

Le Wali de la Wilaya de Sétif représenté par le Directeur de l'Administration locale lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux dispositions des articles: 39,40,42,44 & 61 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, pour :

PROJET: Realisation d'une unité de la brigade mobile de la police judiciaire à bougaa (BMPJ)

Lot 01: Travaux de reparation de degat causés par la non exploitation de l'installation avec fourniture de matériel de chambre froide.

Lot 02 : fourniture et pose groupe electrogène et poste transformateur.

Les entreprises ayant un certificat de qualification professionnelle DEUX (02) ET PLUS EN BATIMENT COMME ACTIVITE PRINCIPALE + code en électricité, sont invitées à retirer Les cahiers des charges auprès du Bureau des marchés de la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Sétif: Avenue de l'ALN ,Tel :036 61 72 97 / Fax :036 61 72 99 - NIF:098419015001929.

Les offres doivent être déposées auprès de la DAL dont l'adresse sus indiquée et doivent être présentées sous une enveloppe principale scellée et ne comportant aucune inscription autre que le numéro, objet de l'avis d'appel d'offres, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention (Soumission à ne pas ouvrir)

Cette enveloppe abritera trois enveloppes scellées, Chaque une de ses trois enveloppes doit être identifiée en tant que telle (un dossier de candidature ou une offre technique ou une offre financière) avec le cachet du soumissionnaire.

Les pieces jointes a l'offre :

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le dossier de soumission est constitué de:

I - La première dite dossier de candidature

- la déclaration de candidature, renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- la déclaration de probité, renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- la déclaration de sous-traitant, renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- la copie des statuts légal de la société,
- Copie du certificat de qualification demandée en cours de validité.
- Copie de registre de commerce. il faut qu'il soit électronique
- copie de l'Attestation de dépôt des comptes sociaux des deux dernières années
- copies des Références professionnelles de l'entreprise pour des travaux analogues ou de même nature réalisés (bâtiment) dûment justifiées (attestation de bonne exécution ou certificats Administratifs relatifs aux principaux travaux réalisés avec montant, délivrées par le maître de l'ouvrage (organisme publics ou entreprise/société économique publics).
- Copies des attestations d'affiliation à la caisse de sécurité sociale (CNAS + CACOBATH + CASNOS) en cours de validité, pour l'encadrement: copie de diplôme + copie d'attestation d'affiliation CNAS (ou CASNOS pour le soumissionnaire lui-même) en cours de validité.
- Copie de l'extrait de rôles en cours de validité apuré ou avec échéancier.
- Casier judiciaire moins de 03mois (copie originale) de la personne dûment habilitée à signer l'offre.
- Copie Numéro Identification Fiscale (NIF).
- Listes des moyens matériels dûment justifiées et délivrée par PV Huissier de justice, validité d'une année le jour de l'ouverture des plis + cartes grise et attestations d'assurance en cours de validité pour les moyens matériels roulant).
- moyens financiers justifiés par les bilans financiers (les copies des bilans financiers des exercices des trois dernières années).
- soumissionnaire.
- planning de réalisation des travaux signée par le soumissionnaire.

II - La seconde dite l'offre technique

Ce dossier est composé de :

- la déclaration à souscrire, renseignée, datée et signée.
- présent cahier des charges offre technique portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Une mémoire technique Justificative, dûment remplie et signée (modèle ci-joint) par le soumissionnaire.

III - la troisième dite offre financière

- la lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée, datée et signée.
- le bordereau des prix unitaires (B.P.U), daté et signé par le soumissionnaire.
- le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E), daté et signé par le soumissionnaire.

Les pièces complémentaires :

En application des dispositions de l'article 71 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature cités ci-dessous, sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Présentation des offres:

- Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Les trois enveloppes indiquées ci-dessus comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront insérées dans une enveloppe unique, fermée, cachetée et anonyme, ne comportant que les mentions suivantes :

« A L'OUVERTURE QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° ____ AYANT POUR OBJET : <<Titre du projet >> Et c'est le cas, indiquer le numéro et le titre du lot.

N.B:

- Lorsque le service contractant est tenu d'exiger des documents originaux, il ne doit l'exiger que du soumissionnaire attributaire du marché.
- La date de préparation des offres est fixée à : (15 jours à partir de la 1ère parution dans les journaux ou dans le bulletin officiel des marches de l'opérateur public BOMOP)
- La date de dépôt des offres sera le dernier jour de la préparation des offres Soit le : De 8h00 A 14 h00 au siège de la direction de l'administration locale de la wilaya de Sétif.
- Toutes offres déposées après l'heure susvisée sera rejetée.
- L'ouverture des plis en séance publique, est fixée le jour même correspondant à la date de dépôt des offres à : 14h00 au siège de la Direction de l'administration locale de la wilaya de Sétif, (séance public).
- Si le dernier jour du dépôt des dossiers coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au premier jour ouvrable suivant.
- La validité de l'offre est limitée (03 mois + 15 jours).
- Le service contractant peut si les circonstances le justifient propager la durée de préparation des offres .
- Le présent avis est considéré comme étant une invitation aux soumissionnaires pour assister a la séance de l'ouverture des plis .

L'Algérie Aujourd'hui du 19 / 06 / 2023

ANEP 231 601 5324

JEUX

ANECDOTES SUR...

CITATION

Proverbe persan

INSOLITE

François 1er, après les guerres et les constructions diverses, signe un nouvel "édit de Châteaugernard" en mai 1539 afin de renflouer les caisses de l'Etat. A la place d'un nouvel impôt, il imagine une loterie nationale sur le principe du lotto italien qui fonctionne fort. Des bijoux seraient distribués par tirage au sort aux acheteurs de billets de loterie. Ce fut un fiasco total. Cet édit sera abandonné et annulé en février 1541, à peine deux ans plus tard.

Plus de 3 900 personnes ont participé à l'événement organisé par des journalistes lundi 12 juin. Le record mondial de la plus longue chenille humaine a été battu. La plus grande chenille du monde est officiellement normande. Cet événement qui s'est déroulé sur l'esplanade Saint-Gervais dans le cadre de la semaine d'Armada à Rouen. Un huissier de justice a certifié ce chiffre.

LES FLÉCHÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

LA BLAGUE DU JOUR

- Mais ce n'est pas ma fille qui est souffrante docteur, c'est moi !
- Oh, pardon ! Alors ouvrez la bouche et faites : Aaah...

SUDOKU

	8			1	6	4		
			4			6	8	3
		4	7		3			5
7	9					2		6
			9	5	1			
3		8					9	4
8			5		9	7		
4	5	9			2			
		2	8	3			5	

Une grille est composée de plusieurs carrés. Chaque carré contient tous les chiffres de 1 à 9. Chaque ligne comme chaque colonne contient aussi tous les chiffres de 1 à 9. Certains chiffres vous sont donnés, à vous de trouver les autres. Pour cela, procédez par déduction et élimination.

1	6	4	8	7	9	2	5	3
2	3	7	5	6	1	8	9	4
5	9	8	3	2	4	7	6	1
3	4	6	9	5	7	1	2	8
8	1	2	6	4	3	9	7	5
9	7	5	2	1	8	3	4	6
4	5	9	1	3	2	6	8	7
6	2	3	7	8	5	4	1	9
7	8	1	4	9	6	5	3	2

évaluation	glace anglaise	poisson	anc. mesure de capacité	devise nippone	9
élevage des abeilles	raillera	université d'Amérique	glossine	jeune fille vertueuse	
il vit de son art			2		
		ville anglaise			caractère de ce qui est exact
plaça un scion			1	vieille note	item
nulle part ailleurs					
		état de rêve éveillé	à bout de force		diffusée
cryptogame des lacs					en laisse
ville de France					métal gris
	10			collège	
opération de postier				tiennent des propos décousus	facteur sanguin
coiffure d'apparat					partie de l'histoire
		3		carrés de terrain	
				théâtres à gradins	
tels les doigts de la main	qui ne dégage aucune odeur		11		
	ville d'optique		dans		
			comble de forme arrondie		vieux
palmipède	importune vivement	4			blonde de pub
	cancre		chef d'oeuvre	5	argent
			fleuve côtier		riche nécropole
refus puéril		rend sans effet			
largeur de tissu					
	châtrés		6		

LES MELÉS

BAROUD
BESOGNE
BORD
CALMAGE
CALOTIN
CHEIRE
DENTELLE
DEPOSANT
EFFORT
ETRENNE
FRANGIN
FUTAILLE
GERBE
GRATUITE
GRIOT
HAPALIDE
HERAUT

INTRIGUE
ISATIS
LANGOUSTE
LIBERTIN
MALADIE
MOTTE
MUCUS
NOISETTE
NOMADISME
OLEODUC
OMNIBUS
PESAGE
PIETON
PUREMENT
RECIT
SENSE

SOLUTIONS

	P		T		P		I		O
M	E	R	I	T	O	I	R	E	S
	N	A	T	U	R	E	L	L	E
R	E	T	I	N	E		A	L	E
	T	A		E			A	N	E
A	R	T	E		A		D	S	T
	A	I	N	E	S	S	E		R
E	T	N	A			A		R	A
	I	E				K	I	E	V
R	O	S	E	O	L	E		L	E
	N		E	P	I		T	A	S
P	S	G		P	E		V	T	T
		A	M	O	N	T		I	I
A	T	L	A	S		R		O	S
		O		E	T	I	O	N	S
I	M	P	E	R	I	E	U	S	E

1	2	3	4	5	6
S	A	M	U	E	L
7	8	9	10	11	12
I	N	K	O	O	M

DARYL
JANMAAT

E	S	I	S	A	T	I	S	E	N	G	O	S	E	B
M	U	F	F	H	E	I	D	A	L	A	M	C	D	E
S	B	L	U	E	A	P	E	S	A	G	E	A	U	N
I	I	B	T	D	T	P	T	I	C	E	R	L	O	I
D	N	O	A	N	E	I	A	S	U	C	U	M	R	T
A	M	R	I	F	E	N	U	L	I	P	E	A	A	O
M	O	D	L	S	R	M	T	T	I	G	U	G	B	L
O	E	T	L	I	E	A	E	E	A	D	E	E	D	A
N	U	R	E	F	R	N	N	R	L	R	E	H	E	C
M	G	T	F	E	B	R	E	G	U	L	G	E	P	H
O	I	O	N	O	T	E	I	P	I	P	E	R	O	E
T	R	I	O	L	E	O	D	U	C	N	E	A	S	I
T	T	R	E	T	T	E	S	I	O	N	Z	U	A	R
E	N	G	L	A	N	G	O	U	S	T	E	T	N	E
L	I	B	E	R	T	I	N	E	N	N	E	R	T	E

La 24^e heure

SOUTIEN DE L'ALGÉRIE À L'AFRA : "PRÉCIEUX ET ESSENTIEL" POUR L'AIEA

Le ministre de l'énergie et des mines Mohamed Arkab a affirmé, hier à Alger, que l'agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) jugeait "précieux et essentiel" le rôle de l'Algérie en Afrique en faveur de l'accord régional de coopération pour l'Afrique sur la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires (Afra), en termes de gestion, d'expertise, de formation et de mise à disposition de l'infrastructure nationale y afférente.

Dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère Abdelkrim Aouissi, à l'ouverture des travaux de la 34e réunion du groupe de travail technique de l'Afra, qui se tient du 18 au 22 juin à Alger, M. Arkab a

souligné que le soutien constant de l'Algérie à l'Afra en termes de gestion, d'expertise, de formation et de mise à disposition de l'infrastructure y afférente a été jugé "précieux et essentiel" par l'AIEA, dépositaire de l'accord.

L'Algérie, l'un des fondateurs de l'Afra, "œuvre depuis l'entrée en vigueur dudit accord, en avril 1990, pour soutenir les efforts visant à consolider et pérenniser la coopération entre les pays membres, affirmant, sans cesse, son engagement vis-à-vis des activités régionales menées dans ce sens, et son attachement à réaliser le principal objectif de l'AIEA, à savoir promouvoir les utilisations sûres de l'énergie atomique pour contribuer à la paix et au bien-être à travers le monde".

DRAME MIGRATOIRE DE NADOR/MELILLA

Des ONG espagnoles réclament une enquête "exhaustive et détaillée"

Plusieurs ONG et associations espagnoles de défense des droits de l'homme ont déposé une plainte devant le tribunal d'instruction de l'enclave espagnole de Melilla, pour réclamer l'ouverture d'une enquête "exhaustive et détaillée" sur ce qui s'est passé le 24 juin 2022, quand au moins 37 migrants ont été brutalement tués par la police marocaine.

Dans un communiqué conjoint relayé par l'agence Europa Press, les ONG Coordinadora de Barrios, le collectif Ca-Minando Fronteras, l'Association des étrangers en réseau, l'Association pour les droits de l'homme d'Espagne et l'association Lab 38 ont indiqué qu'elles "rejettent totalement les conclusions auxquelles est parvenu le bureau du procureur général de l'Etat sur cette affaire".

"Nous estimons que le parquet a mené une enquête insuffisante pour découvrir la vérité et tirer toute la lumière sur les graves violations des droits de l'homme ce jour-là et qu'il n'a pas respecté les normes de justice, de vérité et de réparation auxquelles les victimes et leurs familles ont droit", ont écrit les ONG et les associations espagnoles.

"Cette plainte est la seule option laissée aux survivants, aux victimes et à leurs familles pour connaître la vérité, obtenir justice et réparation et pour que leurs voix et témoignages soient entendus, selon les normes de protection et de sécurité appropriées à leur situation, compte tenu des graves violations des droits commises", a indiqué aux médias la militante des droits de l'homme et fondatrice du collectif Ca-Minando Fronteras, Helena Maleno.

Allant dans le même sens, la porte-parole de l'association Lab 38, Sonia Ros, a indiqué que cette démarche a pour but de corriger le tort commis par le bureau du procureur général de l'Etat, soulignant qu'elles étaient "totalement confiantes" en la justice pour prononcer un verdict juste et rétablir les victimes dans leurs droits.

L'Aïd El-Adha mercredi 28 juin

Le ministère des affaires religieuses et des wakfs a annoncé hier la date de l'Aïd El-Adha. Dans son communiqué, le ministère des affaires religieuses a affirmé que lundi est le début de dhou el-hidja 1444, correspondant au 19 juin 2023 et que le jour d'Arafa sera le mardi, soit le 9e de dhou el-hidja, correspondant au 27 juin 2023, et que l'Aïd El-Adha sera le mercredi, 10e jour de dhou el-hidja, correspondant au 28 juin 2023.

ÉLIMINATOIRES CAN 2023 *Ouganda 1 - Algérie 2*

Baptême du feu réussi pour les nouveaux

PAR ADEL C.

DÉJÀ QUALIFIÉE pour la prochaine coupe d'Afrique des nations avant même d'aborder cette rencontre, l'équipe nationale de football a été reçue par la sélection ougandaise à Douala (Cameroun), lors d'un match des éliminatoires pour le compte de la cinquième journée du groupe F.

Pour ce rendez-vous, le sélectionneur Djamel Belmadi a décidé de remanier son onze de départ en titularisant plusieurs éléments convoqués pour la toute première fois ou jamais alignés d'entrée, à l'image de Zinedine Belaid, Haïthem Loucif et Jaouen Hadjam en défense, Himed Abdelli au milieu de terrain ou encore Aïmen Mahious en attaque. Les Mandrea, Bensebaini, promu capitaine, Chita, Belkelba, Bouanani et Amoura ont complété l'équipe entrante.

Le coup d'envoi a été donné à 16h (heure algérienne). Les Verts, même s'ils étaient certains de finir à la première place de leur poule, se sont présentés au stade Japoma pour gagner et ont fini par



avoir le dernier mot, puisque c'est sur le score de deux buts à un que cette partie s'est terminée. Dominateurs, les Algériens ont pris l'avantage grâce à un but signé Mohamed Amine Amoura à trois minutes de la fin du temps réglementaire de la première période.

Mahrez, Aouar et Bentaleb entrent, les Verts font le break

En seconde mi-temps,

Belmadi a opéré cinq changements. Mahrez, Bentaleb et Aouar ont remplacé les Bouanani, Chita et Abdelli. Il a fallu une minute seulement pour que le joueur de Manchester City offre une passe décisive à Amoura, auteur d'un doublé. Benrahma et Slimani ont, eux aussi, eu du temps de jeu en participant aux dernières vingt minutes. Les Ougandais ont réduit la marque à la 88' par le biais de Fahad Aziz Bayo mais

les Verts n'ont plus encaissé, réussissant ainsi à aligner un autre match sans défaite. De retour au pays aujourd'hui au petit matin, Touba et ses partenaires donneront la réplique en amical à la Tunisie au stade 19-Mai-1956 demain, lors d'une rencontre qui sera spéciale pour Aouar, Abdelli et les autres, puisqu'ils découvriront pour la première fois leur public à domicile.

A. C.

"SOUTIEN IMPRESSIONNANT" AUX ENFANTS RÉFUGIÉS SAHRAOIS L'Unicef - Algérie consacré lauréat parmi les équipes les plus performantes

Le bureau Algérie du fonds des nations unies pour l'enfance (Unicef) a été consacré parmi les cinq lauréats des équipes de l'Unicef les plus performantes, eu égard au "soutien impressionnant" aux enfants réfugiés sahraouis et à leurs familles.

Cette distinction annoncée et célébrée par le conseil d'administration de l'Unicef, vendredi à New York, constitue un témoignage concret et un hommage mérité pour le travail de qualité fourni par les équipes de l'Unicef et de ses partenaires sur le terrain en faveur des réfugiés sahraouis.

Par cette distinction, l'Unicef "réaffirme son engagement au profit des enfants sahraouis réfugiés, de leur éducation et de leur santé, ainsi que de leurs familles".

En présentant les cinq équipes lauréates de l'Unicef qui "travaillent pour promouvoir les droits des femmes et des enfants, qui défendent les valeurs centrales de l'organisation et qui obtiennent des résultats formidables", la directrice générale de l'Unicef, Catherine Russell, a salué le "travail formidable réalisé par le bureau Algérie pour renforcer l'éducation et les services

de santé pour les réfugiés sahraouis". Une vidéo rendant hommage aux efforts et réalisations du bureau Algérie de l'Unicef dans les camps de réfugiés sahraouis, pour renforcer l'éducation et les services de santé, a été diffusée durant la session de clôture du conseil d'administration.

Cette vidéo préconise d'"aller de l'avant pour changer la vie des enfants sahraouis réfugiés et de leurs familles" et met en exergue le plan stratégique 2021-2025 de l'Unicef pour leur éducation et pour lequel il a adopté une "approche novatrice fondée sur

des données probantes".

En outre, cette vidéo souligne que "cette stratégie a été saluée comme étant une réalisation historique, y compris par l'envoyé spécial du secrétaire général pour le Sahara occidental, dans son rapport au conseil de sécurité en octobre 2022, et a permis de former 800 enseignants, de fournir du matériel d'apprentissage et d'améliorer l'infrastructure scolaire, y compris l'équipement de salles de classe d'ordinateurs pour les élèves, en plus des services de santé maternelle et infantile pour 21.000 enfants".